

Colloque
inter
CCEE
2019



OCTOBRE 2019



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Pou mazine in domin :
nout kiltir, zarboutan nout péi
Cultures et développements
Pour une réflexion endogène sur le
devenir de nos territoires

Du 22 au 25 octobre 2019 au MOCA à Saint-Denis de La Réunion

Avertissements

L'objectif de ce document consiste à présenter les grands axes des échanges du colloque. Il ne prétend donc pas à l'exhaustivité des échanges.

De même, il n'est pas recherché une complétude dans le traitement des thématiques abordées ; seuls les aspects traités pendant le colloque sont présentés.

Afin de faciliter la lecture, la liberté de souligner des extraits des citations proposées ainsi que de regrouper des échanges qui n'ont pas eu lieu dans le même atelier thématique mais qui traitaient de problématiques a été prise.

PRÉAMBULE	4
PERSISTANCES CULTURELLES, KAN LA KILTIR I TIENBO	8
L'ESSENTIEL ET LE DÉROULÉ	8
LES ÉCHANGES	8
<i>La persistance d'un ancrage culturel fort, un atout dans la création artistique</i>	9
<i>La persistance d'un ancrage culturel fort, un atout dans la création artistique ... mais pouvant générer un déficit de notoriété</i>	11
<i>Un tan lontan conceptualisé pour définir des références culturelles</i>	12
POUR CHANGER	12
QUELLES IMAGES DES INSULAIRES DANS LA CRÉATION AUDIOVISUELLE DE NOS TERRITOIRES ?	13
L'ESSENTIEL	13
POUR CHANGER	16
DIALOGUE INTERCULTUREL : ALON MET ANSANM	17
L'ESSENTIEL ET LE DÉROULÉ	17
LES ÉCHANGES	18
<i>Diversité et altérité</i>	18
<i>Montée inquiétante des nationalismes</i>	19
<i>Nouvel ordre éducatif mondial</i>	19
<i>Obstacles interpersonnels à l'altérité et vivre ensemble</i>	20
<i>Interculturalité et dialogue avec l'Autre</i>	22
<i>La famille et l'intergénérationnel</i>	24
<i>L'Éducation nationale</i>	25
<i>La formation tout au long de la vie</i>	26
<i>La bien pensance créolophone</i>	26
POUR CHANGER	28
<i>Notre identité est devant nous !</i>	28
<i>A chacun son sentiment de reconnaissance et son estime sociale !</i>	28
<i>Ensemble, on va plus loin !</i>	28
BILINGUISME, ATOUTS ET ENJEUX POUR LE CITOYEN BILINGUISME ET TRANSMISSION CULTURELLE	30
L'ESSENTIEL	30
LES ÉCHANGES	31
<i>Des acquis sur la question du plurilinguisme</i>	32
DES CADRES DE RÉFÉRENCE	35
POUR CHANGER	37
ACTEURS CULTURELS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PERSISTANCES CULTURELLES	38
L'ESSENTIEL	38
LES ÉCHANGES	40
POUR CHANGER	41
LE TOURISME RÉVÉLATEUR DE CULTURE ET SOURCE DE DÉVELOPPEMENT	43
L'ESSENTIEL	43
LES ÉCHANGES	44
<i>La Gravelière (Guadeloupe, Vallée de Grand Rivière)</i>	44
<i>La Guyane : une potentielle destination Développement durable</i>	46
<i>Fonkèr</i>	46
<i>Zarlor</i>	46
<i>Réunion Métis</i>	47
<i>Balades Créatives</i>	47
POUR CHANGER	48
CONCLUSION	49

Préambule

Le colloque inter-CCEE¹ s'est déroulé du 22 au 25 octobre 2019 au MOCA² à Saint-Denis. Son organisation a été confiée au CCEE de La Réunion.

A cette occasion, des délégations des CCEE de Mayotte et de la Guadeloupe, du CESECE³ de la Guyane ainsi que du CESE⁴ national ont été accueillies⁵.

Le déroulement de cette rencontre a été intimement lié à deux autres évènements :



Daniel Membrives,
organisateur de NEC+ultra

- Le concours *LANKREOL, pri Daniel Honoré 2019*, une action du CCEE de La Réunion en partenariat avec l'UDIR⁶, la ligue de l'enseignement et la Région Réunion visant la promotion de l'expression littéraire et poétique en langue créole ;
- *NEC+ultra pour faire ensemble la société numérique ultramarine de demain* qui s'inscrit dans la démarche de NEC⁷ (échelle nationale), une rencontre organisée par l'association SOLIDARNUM en partenariat avec la préfecture, la Région et le CCEE de La Réunion et visant un déploiement de la médiation numérique dans les outre-mer.

Le colloque a volontairement été conçu comme ouvert à toutes les personnes intéressées, les deux cents participant.e.s essentiellement de La Réunion ont ainsi pu échanger leurs visions avec celles des autres territoires ultramarins sur la thématique : *Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi – Cultures et développements – Pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires.*



Le président du CCEE de La Réunion entouré des autres délégations et du représentant de la Région Réunion.

¹ Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE).

² Montgaillard Culture et Arts (MOCA), site d'une grande qualité patrimoniale et paysagère mis à disposition par la Région Réunion.

³ Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation (CESECE).

⁴ Conseil économique, social et environnemental (CESE).

⁵ Le conseil de la Martinique n'a pas pu être présent.

⁶ Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR).

⁷ Numérique en commun (NEC).

Cette semaine de mise en perspective de *nout domin* a été cadencée comme suit.



Aline Murin-Hoarau, conseillère régionale Culture de La Réunion



La présidente du CCEE de la Guadeloupe, Lucette Vairac



Le représentant du CESECE de la Guyane, Jean-Pierre Bacot



Les représentant.e.s du CCEE de Mayotte, Achiraf Bacar et Claire Goleti



Le *Grand témoin* a mis la touche finale en imaginant les participant.e.s au colloque comme un personnage historique, *les marons c'est vous*.

Le Grand Témoin, Edmond René Lauret



- **Les discours introductifs** des Conseils consultatifs présents et de la Région problématique Culture/Développement.
- **Le tour des territoires** a permis à chaque délégation de valoriser et de capitaliser ses expériences montrant que la Culture voire le couple Culture / Nature est une réelle *source d'énergie* pour le développement local durable.
- Il a été suivi de **l'intervention du grand témoin⁸** qui a partagé ses inquiétudes et ses réflexions quant à l'avenir de La Réunion en mobilisant des personnages symboliques et/ou symptomatiques de la situation de l'île.
- **Une intervention du CESE⁹** a permis de prendre connaissance de son rapport *Valorisons les langues des outre-mer pour une meilleure cohésion sociale*, thème qui converge avec les questionnements de plusieurs ateliers.
- **Une série de sept ateliers** a été l'occasion d'approfondir des réflexions à partir d'échanges d'expériences et du croisement des regards sur les problématiques préalablement identifiées telles que :
 - o Persistances culturelles, *kan la kiltir i tienbo*,
 - o Dialogue interculturel : *alon met ansam*,
 - o Bilinguisme /multilinguisme dans nos territoires : enjeux et atouts pour le citoyen,
 - o Bilinguisme /multilinguisme et transmission culturelle,
 - o Acteurs culturels et politiques publiques,
 - o Le tourisme, révélateur de culture et source de développements,
 - o Images des insulaires dans la création audiovisuelle de nos territoires.
- **La restitution orale des travaux** des ateliers sur chaque thématique a livré aux participants une première synthèse et a clairement pointé des questionnements et des pistes de solutions.
- **La conclusion** a été l'occasion pour chaque délégation de faire part des enseignements voire des perspectives de travail qui se dessinent après le colloque.

⁸ « Le Dernier Kréol », Edmond René Lauret, le *grand-Témoin*.

⁹ Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Plusieurs supports audiovisuels dont un documentaire sur le *fonnker*¹⁰, *Dann fon mon ker de Sophie Louys* ont été partagés pour nourrir et agrémenter la réflexion. De même, la littérature a souvent été mobilisée pour exprimer des idées, des vécus ou des analyses. La comédie a eu aussi la part belle grâce aux talents de deux comédiens/conteurs/fonnkezer, Sully Andoche¹¹ et Daniel Léocadie¹². Ils ont permis à l'auditoire de prendre du recul sur l'ensemble des échanges à l'aide d'une intelligente mise en dérision, remplie d'humour et d'amour pour le créole et la culture réunionnaise et, cela, grâce à leur *pétillante* capacité d'analyse.



Les comédiens/conteurs, Daniel Léocadie et Sully Andoche



Monique Honoré



C'est aussi avec une grande émotion que l'auditoire a écouté Monique Honoré, veuve de Daniel Honoré qui lui a rendu un vibrant hommage. Une exposition, créée pour cette circonstance lui a été dédiée et est destinée à circuler dans les communes et dans les établissements scolaires.



¹⁰ État d'âme, cri du cœur, poésie. Source : Dictionnaire Kréol/français, Alain Armand.

¹¹ <http://www.koze-conte.com/adherent.php?id=6>.

¹² <https://www.theatre-contemporain.net/biographies/Daniel-Leocadie/>.

Tout cela a été animé et orchestré de main de maître par Dominique Picardo, membre du CCEE de La Réunion.



*Dominique Picardo,
animateur / chef d'orchestre
du colloque et le Grand
Témoign, Edmond René
Lauret.*



*Le président du CCEE de La Réunion,
Roger Ramchetty*

Relater ces longs échanges de manière attractive n'est pas un exercice aisé. Pour cette raison, nous avons choisi de nous éloigner de la forme classique des actes d'un colloque pour proposer à chaque lectrice/lecteur un document principalement organisé selon les thèmes des ateliers. Nous avons aussi pris la liberté de regrouper les propos tenus dans l'ensemble des ateliers selon les sous-thèmes afin d'éviter des répétitions. Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que ce document relate un colloque, il n'est donc pas le résultat d'études sur chaque sujet et n'implique pas la même rigueur. La complétude du traitement de chaque sujet n'a pas été recherchée.

Nous vous invitons donc à la lecture de cette riche matière, puisse-t-elle, vous aider, vous accompagner, vous conforter, ... **vous donner envie de vous engager (plus encore) dans cette urgente et nécessaire mobilisation pour nos territoires, celle qui consiste à œuvrer en faveur d'un développement endogène c'est-à-dire élaboré par le territoire (sa population), pour le territoire et utilisant au mieux les ressources du territoire.**



Animateur :
Dominique CARRERE
Rapporteuse :
Isabelle TESTA

Persistances culturelles, kan la kiltir i tienbo



Dominique
Carrère

L'essentiel et le déroulé

Musique et Littérature ont ici été mobilisées par des intervenant.e.s réunionnais.e.s pour exprimer des persistances culturelles dans des processus de création artistique. Démonstration a été faite que la culture ne se conjugue pas seulement au passé.

Elles ont été complétées par une approche historique enrichie de sociologie qui vise à conceptualiser la notion réunionnaise de *tan lontan* comme *un laboratoire de nouvelles pratiques dont l'ancrage s'observe encore aujourd'hui*.

Les échanges ont été introduits par :

- Loran Hoarau¹³, historien, *Persistence ou changement des pratiques culturelles ? le tan lontan comme laboratoire de nouvelles pratiques* ;
- Monique Séverin¹⁴, écrivaine, *Gésine douloureuse / Des affres de la création littéraire en pays réunionnais* ;
- Trois artistes, Jako Maron¹⁵, Labelle¹⁶, Niko Prod¹⁷, *La créolisation des nouveaux courants musicaux*, chacun décrivant son parcours artistique.

Les échanges

Les participant.e.s s'accordent à reconnaître le fort ancrage culturel à La Réunion ainsi que dans les autres territoires ultra-marins. Il se traduit entre autres par la persistance de références, de pratiques et surtout de la langue créole aujourd'hui plus vivante que jamais.

Parallèlement, on note l'émergence de nouvelles formes d'expressions artistiques qui mettent le créole et l'univers réunionnais à l'honneur.

Un fort ancrage culturel donne le courage d'oser, il faut pouvoir être rempli de soi-même pour pouvoir se confronter aux autres. (Monique Séverin)

Puiser dans sa culture, dans ses origines, ... et dans son âme propre est bien l'encouragement que nous transmettent les intervenants de la table-ronde.

¹³ <https://loranhoarau.blogspot.com/>.

¹⁴ <https://www.la-reunion-des-livres.re/auteur/severin-monique/>.

¹⁵ <http://www.jakomaron.com/>.

¹⁶ <http://www.labelle.re/>.

¹⁷ Face-book, niko prod

La persistance d'un ancrage culturel fort, un atout dans la création artistique

Cet ancrage s'est (finalement) avéré être un véritable atout par exemple pour une nouvelle génération d'artiste s'inscrivant eux-mêmes dans des styles musicaux modernes.

Des artistes de moins de quarante ans introduisent de nouveaux processus de création dans un univers musical réunionnais avec le séga, le maloya, le fonnkèr comme des aboutissements de réflexions personnelles construites au fil du temps quelques soient leurs lieux de vie.

Une nouvelle génération de musiciens électro pose désormais comme évidence le recours au maloya afin d'inscrire de nouvelles pratiques musicales dans une dimension tant régionale que nationale et internationale. L'appui et les références au maloya, dans sa dimension historique et non folklorique, lui permettent de créer une musique libre et sans complexe.

Au début j'ai joué avec la musique de l'ordinateur et après je me suis professionnalisé. J'ai tenté de chanter en français mais ça sonnait mal. J'ai poursuivi en créole. Je récupérais du James Brown, de la soul afro-américaine. Mais après j'ai essayé de mixer la musique réunionnaise (Luc Donat, Daniel Vaboïs, histoire zoubète). Après un grand virage, j'ai rencontré des poètes pour les textes, j'ai largué le hip-hop pour passer à l'électro. Le public hip-hop trouvait qu'en créole, ce n'était pas du hip-hop. La manière la plus juste d'être, c'est de proposer de la musique locale. Je n'ai pas grandi dans le maloya, plutôt la musique populaire, séga, Tino Rossi, ... ce que les parents écoutaient. Quand j'ai entendu Danyél Waro, j'ai eu ma révélation, j'ai vu Jésus !*
Ce que je ramène, c'est moi, dans le monde actuel, avec ce que j'aime, je cherche pas dans le tan lotan.
*Si je suis artiste pro, je dois apprendre à vivre avec le public, mi ral pas mon tradision mais j'ai beaucoup de fierté, **ma musique c'est le maloya électro.** Domoun té dans, les gens sentent l'existence, la présence de ce qu'on propose. On peut avancer sans complexe. On peut y aller. Jako maron, un alien sonore. Je participe à la Biennale de Venise avec la musique pour une installation dans le pavillon allemand.*
**Histoire zoubète (première comédie musicale de Jacques Poustis en créole destinée aux enfants et présentée dans le cadre des activités d'Éducation Populaire.*



Je suis né dans les années 80, j'ai grandi en Métropole. Mon rapport à La Réunion, s'est fait avec le prisme de la diaspora. Je découvre le maloya vers 18 ans. Il faut bien intégrer que La Réunion est vivante et mute dans les diasporas. Je déterre des liens, je peux faire quelque chose avec ce que je cherchais dans le maloya mais avec mon son. Maloya c'est une attitude de création, c'est une approche. Nos ancêtres, ont pris des éléments et ont écrit avec des choses qui parlent à tout le monde. Je participe à la créolisation de la musique électro mais pas de manière folkloriste. J'ai compris que ce que je faisais pouvait parler aux gens à La Réunion mais aussi à l'extérieur.

Quelques paroles de Labelle



22 mai 2018
En écoute : l'électro-maloya de Labelle

Source : sitetsugi.fr

J'ai vécu à La Réunion jusqu'à 18 ans. J'ai fréquenté le conservatoire et fait de la guitare classique. 2005, c'est le départ de La Réunion car il n'était pas possible d'étudier le son, c'était trop limité pour la musique. J'ai passé un BTS son. **J'ai beaucoup voyagé.** Le maloya, c'est une musique de niche. Le côté ternaire du maloya empêche de le rendre grand public. Les musique électro sont plus écoutées. Le Hip-hop est devenu minimaliste depuis quelque temps comme le maloya, donc j'ai pu faire un mix. Je vois trop de peurs chez les Réunionnais : peur d'aller ailleurs, peur de voir les autres, ... C'est ma contribution sur la créolisation de nouvelles musiques.

Quelques paroles de NIKO Prod



Source : [niko prod Face-Book](https://www.facebook.com/niko.prod)

La persistance d'un ancrage culturel fort, un atout dans la création artistique ... mais pouvant générer un déficit de notoriété

D'autres acteurs culturels, d'une génération plus ancienne présentent une autre approche : bien que source d'un style littéraire singulier et plein de richesses, l'ancrage culturel est vécu comme une source potentielle de *schizophrénie* et surtout de dévalorisation aux yeux des autres, professionnels du Livre, lecteurs, organisateurs de concours littéraires, ... réunionnais comme extérieurs.

Je vais d'abord démontrer comment la question de la difficulté d'être se pose dans la majorité de mes textes. Je poserai dans le même temps la question de mon identité littéraire : suis-je auteure réunionnaise quand je choisis le français comme langue d'écriture, que je ne pose pas ma réunionnité comme élément structurant ma production littéraire ? Le corollaire de ce premier questionnement est le soupçon d'aliénation.

La créolisation, au sens où l'entend Edouard Glissant, avec sa part d'improbable ne pouvait que me séduire et mon œuvre s'en ressent. Dans cette phase de la réflexion, sera évoquée la question du créole comme langue d'écriture. L'auteure que je suis a résolu de fabriquer une langue d'écriture bâtarde – le processus de créolisation intégrant alors la volonté de magnifier l'inqualifiable. Mais je n'en fais pas un absolu, chérissant la liberté en matière de créativité. J'ai la prétention d'écrire en assumant ce qui me fonde, à savoir ma batarsité, au sens où l'entend Danyèl Waro, à qui j'emprunte le concept. Dans cette perspective, je ne rejette rien de ce qui constitue mon identité littéraire.

*Suis-je aliénée quand je fais le choix du français comme langue d'écriture ? Partant du principe que je suis bilingue dans l'œuf, je réponds par la négative évidemment. Mais ce n'est pas si simple **car le processus aliénant irrigue notre mental en misouk** et, même si j'en suis de plus en plus consciente, je n'échappe pas à la règle.*

(...)

*Pour synthétiser ma démarche littéraire, je dirai encore que je suis **écrivaine réunionnaise** non pas « subsidiaire » pour renforcer la littérature française, ou pour « effacer toute trace de la natale infamie », mais bien « solidaire » **pour contribuer au tapis-mendiant de l'esthétique littéraire universelle.***

*Je dirai enfin qu'elle est recherche permanente d'un sens et d'une esthétique dont l'aboutissement est **une écriture métisse/bâtarde, habitée par des origines plurielles mais surtout assumée dans sa complexité, en quête d'une harmonie singulière qui la relie au Tout.***

Quelques paroles de Monique Séverin



Monique Séverin, Source : Babélio

L'Histoire n'établit pas de hiérarchie entre les cultures mais permet d'observer des formes de persistance culturelles à travers certains objets et quelques pratiques qui



Source : Média O.I.

émergent dans une période allant de 1937-38 à 1975. Au-delà de 1975, La Réunion entre dans une nouvelle ère avec le développement des infrastructures, des équipements, des nouvelles formes urbaines (habitat vertical). Elle commence à disposer de la monnaie nationale avec la fin du franc CFA¹⁸. Les politiques publiques s'inscrivent alors toutes dans un objectif de rattrapage. De la période 1937/1975, il reste :

- des pratiques comme le pique-nique dans les Hauts ou à la mer qui va émerger dans les années 60 jusqu'à devenir une valeur traditionnelle, encore très présente aujourd'hui,
- des objets qui perdent de leur fonctionnalité pour devenir des sources de mémoire, porteurs d'un ancrage culturel solide pour permettre de mieux appréhender l'avenir.

Le tan lontan est un concept chronologique inventé par les Réunionnais et couvre la période allant de 1937-38 à 1975. Durant cette période, La Réunion va rompre progressivement avec la société de plantation telle qu'elle existait avant 1848. La logique de rattrapage et un nouveau mode d'habiter amènent un changement profond du cadre social et culturel (du) Réunionnais. Dans ce contexte de pression urbaine, il cherche de nouveaux espaces de liberté, de marronnage. Se développe alors au cours des années 1950-60 des pratiques qui prennent aujourd'hui valeur de tradition : le pique-nique dans les hauts, le pique-nique à la plage. Dans le même temps cette forme de modernité installe dans le paysage culturel des objets mémoires qui s'intègrent dans le cadre familial et deviennent des repères partagés : la mok Guigoz, la bière dodo, le réchaud à pétrole, les savates pigeon blanc ... D'autres objets glissent du rôle fonctionnel à celui de décoration / objet patrimoine : le moulin maïs; la lampe à pétrole. Émergent ainsi par le populaire de nouvelles pratiques culturelles et sociales, sans lien avec la période précédente, et qui dans ce cadre crée un nouveau référentiel commun partagé par la population.

Intervention de Loran Hoarau (Résumé fourni par l'auteur)

Pour changer

- Comprendre que le créole et le maloya ouvrent au monde, ils n'enferment aucunement, le monde peut les apprécier
- Se décomplexer, ne pas attendre de la reconnaissance institutionnelle ou de l'Hexagone mais construire son identité artistique et la défendre partout dans le monde

¹⁸ Communauté Financière Africaine (CFA).

Animatrice :
Elsa DAHMANI
Rapporteuse :
Sofia BENDIA



Elsa Dahmani,, Source
: Agence Film Réunion

Quelles images des insulaires dans la création audiovisuelle de nos territoires ?

L'essentiel

L'interview collective menée à l'occasion de cet atelier corrobore particulièrement avec les propos tenus par une nouvelle génération d'artistes dans l'atelier présenté précédemment portant sur les persistances culturelles. En effet, de jeunes cinéastes ou artistes visuels documentaristes de La Réunion ont eux aussi exprimé leur attachement à un certain héritage culturel. Ils ont fait part de l'attractivité que peut représenter le monde créole et La Réunion à l'international et au national.

Cet atelier a permis la présentation de plusieurs parcours artistiques et intellectuels.

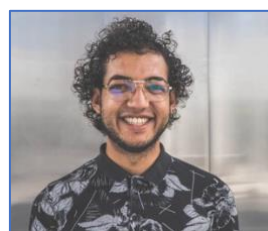


- **Julie Jouve, coréalisatrice du court-métrage *Tangente***, lauréate du prix *Océans* de France O du court métrage pour son scénario, sélectionné par 45 festivals dont 30 à l'international, a reçu 28 prix et a été sélectionné pour le César du court-métrage en 2017.

Fort d'un prodigieux parcours, le court-métrage *Tangente* de Julie Jouve et Rida Belghiat a fait le choix de porter à l'écran un personnage peu représenté dans les fictions : la femme créole réunionnaise. Son héroïne permet à Julie Jouve, d'aborder plusieurs réalités socioculturelles de La Réunion (les violences conjugales, la maternité précoce, ...) dont certaines sont absentes de nos représentations comme l'incarcération des femmes. Julie Jouve explique le succès de *Tangente* par la présence de plusieurs thèmes forts, universels, qui ont fait écho et lui ont ouvert la porte de nombreux festivals (le sport, la montagne et le féminisme).



Julie Jouve, Source : initiative.c



Marcelino Méduse, Source :
[Université de La Réunion](http://Universite.de.La.Reunion)

- **Marcelino Méduse, coréalisateur du court-métrage *Demavouz mon kor***, lauréat de *Talents La Kour* en 2019.

Comme beaucoup d'autres artistes, cette nécessité d'écrire, de créer de la fiction, vient du manque que le jeune Marcelino Méduse a ressenti en grandissant, lorsqu'il ne trouvait pas de références, ressources au héros lui ressemblant et faisant échos aux questionnements qui le traversaient. Il souhaite donc œuvrer aujourd'hui pour que les ultramarins se reconnaissent dans les récits de la création audiovisuelle. Comme le duo de plasticiens, Kid Kréol & Boogie, il est important pour ce jeune réalisateur de statuer qu'il est possible et même nécessaire de rester pour travailler et créer à La Réunion.



- **Vincent Fontano**, réalisateur du court-métrage *Blake*, également lauréat de Talents La Kour en 2017.

Parce que le Cinéma est encore neuf, les cinéastes ont cette liberté euphorisante et effrayante de ceux qui n'ont pas de modèle sur lesquels s'appuyer. Leur processus créatif devient un acte qui s'inscrit dans le temps et doit répondre à la question de comment les insulaires se voient, se racontent et se réapproprient leurs récits. Pour Vincent Fontano, il est du devoir de l'auteur de s'emparer des stéréotypes et de combler le manque de visibilité des Outre-mer. Le cinéaste milite contre le sentiment d'infériorité que peuvent ressentir les artistes ultramarins car leurs histoires, leurs langues et leurs approches du monde constituent une plus-value et permettent la diversification du paysage audiovisuel national.



Vincent Fontano, Source : festival du court-métrage de Clermont-Ferrand

- **Kid Kréol & Boogie**, artistes plasticiens.

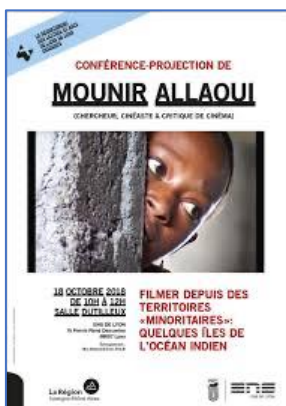


Kid Kréol & Boogie, Source : citedesarts.re

La volonté d'universalité de Vincent Fontano est partagée par le duo d'artistes plasticiens Kid Kréol & Boogie qui créent une iconographie poétique liée à La Réunion qui s'adresse à l'humanité toute entière. La Création permet également de valoriser la jeunesse et d'affirmer son existence. Et pour savoir qui l'on est, il est important de savoir d'où l'on vient. La création audiovisuelle apparaît alors comme une réponse à la problématique de la conservation et de la transmission de l'héritage culturel réunionnais. Alors que les images ont pris une place prépondérante dans la société, rivalisant avec l'oralité, il est crucial que la création audiovisuelle reflète l'être au monde des insulaires pour aider les plus jeunes à se construire.

- **Mounir Allaoui**, Artiste vidéaste et critique de cinéma.

L'artiste et critique de cinéma interroge sur la place et la force du cinéma émanant des minorités à travers un rapide survol de son parcours personnel.



Mounir Allaoui, Source : indigo-lemag.com

L'attention est portée sur *le cinéma minoritaire* et l'influence qu'il peut exercer globalement sur le Cinéma. En effet, il le fait évoluer en proposant de nouvelles histoires et de nouvelles formes. La diversité de la création dans les Outre-mer est donc précieuse, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Après un questionnement sur la représentation des personnes racisées et des ultramarins au sein du Cinéma français, **la volonté d'une meilleure reconnaissance et visibilité des Outre-mer dans le paysage audiovisuel national** a été exprimée.

La diffusion de la bande-annonce du documentaire *Le monde racisé du cinéma français* de Blaise Mendjiwa¹⁹ a introduit le propos.



Ce légitime souhait d'évolution rejoint les conclusions d'un rapport de l'Assemblée nationale qui conclut à la nécessité d'une meilleure visibilité des outre-mer dans le paysage audiovisuel. Pour mieux contextualiser les enjeux, rappelons la menace de disparition qui pèse sur la chaîne dédiée, France O, *fenêtre de valorisation de l'expression ultra-marine*.

La majorité des interventions a développé et argumenté l'idée que **le monde réunionnais/créole présente un grand potentiel de succès à l'international**. En effet, plusieurs témoignages ont permis de prendre connaissance du succès de plusieurs productions réunionnaises et ainsi de bien comprendre que l'univers créole est un univers culturel qui attire bien au-delà de La Réunion.



La création visuelle (artistique ou cinématographique) de La Réunion contribue au réponse apportées aux besoin de reflet d'identités créoles, trop absentes des écrans français, de la télévision ou du cinéma. Aujourd'hui, soutenue par une filière audiovisuelle régionale dynamique et en pleine émergence, les créateurs réunionnais font partie intégrante de ce mouvement vers une meilleure visibilité et reconnaissance.

Le cinéma ultra-marin exerce aussi ses bienfaits dans nos territoires : il donne naissance à des héros qui ressemblent aux habitant.e.s de ces territoires, ils peuvent alors mieux se projeter et se sentir mieux inclus dans la société française et dans le monde.



¹⁹ (https://www.youtube.com/watch?v=3j5_KCYk_M)

Animateur :
Dominique PICARDO
Rapporteur :
Claude CLERGUE

Dialogue interculturel : alon met ansanm

Dominique Picardo



L'essentiel et le déroulé

L'atelier a essentiellement porté sur la nécessité de l'instauration urgente d'un dialogue interculturel. En effet, les territoires ultra-marins présentent la particularité d'offrir à travers leurs populations une importante diversité culturelle qui se traduit par la coexistence de pratiques, de valeurs et de croyances différentes. Celles-ci conditionnent les différents ressentis et les analyses des faits sociétaux des territoires qui doivent pouvoir être exprimés et se partager. L'approche de l'identité en termes de *communs sans cesse renouvelables, biodégradables* a été au cœur des échanges. Dans cette optique, les participant.e.s se sont également intéressé.e.s à la transmission culturelle.

Ces échanges ont été introduits par :

- Driss Alaoui²⁰, professeur des universités en Sciences de l'éducation,
- Alexandrine Dijoux²¹, auteure de la thèse *Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : entre refus et appropriation*.



²⁰ <https://icare.univ-reunion.fr/equipe/chercheurs-statutaires/driss-alaoui>.

²¹ <https://www.theses.fr/123847958>.

Les échanges

Les interventions portant sur ces problématiques ont été abordées sous le prisme de plusieurs thématiques en fonction des vécus et des analyses des uns et des autres, sans objectif d'exhaustivité. Le propos introductif de Driss Allaoui s'est construit comme une réponse à la question : *pourquoi aujourd'hui plus qu'hier l'urgence de l'essentiel est de socialiser au pluriel, au vivre-ensemble, de sensibiliser, de former au dialogue interculturel ? Qu'est-ce qui nous incite à prioriser ces trois préoccupations ?*

Diversité et altérité

Il faudrait mettre un droit du sol à l'envers. Être réunionnais, ce ne serait pas être né à La Réunion mais mourir à La Réunion. Quelle communauté de destin on partage ?

Tout d'abord, la culture mahoraise est d'une grande diversité. D'origine africaine, musulmane et française, elle se traduit par des manifestations profanes, animistes, religieuses, ou modernes.

Diversité et altérité, sont deux composantes majeures de notre existence avec lesquelles nous sommes condamnés à *faire avec*, à travailler. Certains y voient une richesse et d'autres, une menace. C'est une richesse mais elle ne peut se maintenir par elle-même. Elle doit être problématisée. Nous devons **trouver les modalités pour la protéger et les traduire dans nos différents actes**.

Cette diversité a subi tout au long de l'Histoire de l'Humanité plusieurs attaques. Mais personne n'a réussi à la faire disparaître. Les actes visant à purifier le monde, à faire disparaître la différence n'ont pas abouti. En effet la diversité est consubstantielle.

La diversité nous lance un certain nombre de défis.

La diversité questionne, les parents, les éducateurs, citoyens ... elle exige des réponses concrètes.

Mais en plus de cette diversité qu'on peut appeler une pluralité exogène, il faudrait prendre aussi en considération la diversité de l'être humain. L'Homme, comme disait Bernard Lahire²², est *un homme pluriel et la singularité de cet homme force et rend visible sa pluralité*. Souvent quand on parle de singularité on la réduit à l'Un et à l'Unique alors que la singularité c'est quelque chose qui offre, qui donne une unité à notre propre pluralité. Nous appartenons à plusieurs mondes, plusieurs identités, plusieurs expériences, ... et il y a une sorte **de convergence entre la pluralité qui est en dehors de soi et la pluralité endogène**. Les deux s'influencent mutuellement et on doit les prendre en considération.

Si on pense au dialogue interculturel, au vivre-ensemble parce que nous sommes *pluriel* et parce que nous vivons dans un monde marqué par une diversité croissante et complexe ; ce n'est pas une coquetterie. C'est une réponse à tout ce que la pluralité ou la diversité engendre comme problème. Il ne faut pas croire que la diversité est un long fleuve tranquille. Elle rencontre certains obstacles qui exigent de nous des réponses.

A Mayotte, avant l'abolition de l'esclavage, en 1843, selon un rapport du procureur impérial Alfred Gébré, il y a avait 700 arabes, 600 sakalaves, 500 mahorais, 1 500 africains, donc une composition plurielle, une diversité qui a cohabité pendant plus d'un siècle, jusqu'à récemment.

²² Bernard Lahire, né le 9 novembre 1963, est un sociologue français, professeur de sociologie à l'École normale supérieure de Lyon et directeur de l'équipe *Dispositions, pouvoirs, cultures, socialisations* du Centre Max-Weber.

Le plus effrayant dans cette évolution serait ce qui se cache derrière cette attaque sans précédent : un projet à dimension anthropologique visant à changer l'Homme en changeant la formation et son éducation.

On veut un homme docile, un homme employable partout, un homme exploitable, un homme qui ne conteste rien, un homme qui n'est pas doté d'un esprit critique et réflexif.

Il y a des conséquences de cette conception de l'Éducation : là où certains défendent la solidarité, cette conception prône la compétition, la concurrence. *Exterminer l'Autre pour réussir.* La réussite de soi n'est pas déterminée par la réussite de l'Autre. Il faut écarter l'Autre pour pouvoir réussir. On voit cette mentalité qui s'installe dans les grandes écoles de commerce, ... On voit les conséquences dans le fait qu'il y a peu de départements de sociologie, de philosophie, toutes ces disciplines qui éclairent l'esprit, ... qui renforcent l'autonomie intellectuelle sont en voie de disparition. Il est perçu comme nécessaire de combattre cette idéologie qui détruit le lien social. Il est très important de remplacer ces valeurs par celles de la solidarité, de l'entraide, du lien fort avec l'Autre ...

Obstacles interpersonnels à l'altérité et Vivre-ensemble

Chacun d'entre nous, est, en quelque sorte, un obstacle à la mise en altérité et au dialogue interculturel. L'acte constitutif de l'UNESCO mentionne : **La guerre prend naissance dans les esprits des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.** C'est-à-dire que nos représentations de l'altérité, du rapport à soit comportent parfois certaines limites, certains empêchements qui rendent difficiles le rapport à l'Autre. Pour entrer en interaction avec l'Autre de manière positive, il est important de s'interroger, de questionner la xénophobie, l'hétérophobie, la mixophobie, ... nos propres préjugés. **Tant que nous sommes habités par nos obstacles, il est difficile d'aller vers l'Autre parce que nos représentations nous montrent l'Autre comme une menace**, comme quelque chose qu'il faudrait voir disparaître pour pouvoir survivre. Ces obstacles ne peuvent pas disparaître par décret. Ils ont l'âge de notre éducation, ils sont intériorisés depuis notre première socialisation. Pour les appréhender, il nous faut un espace commun. Il faut arriver à co-construire du commun. Mais comment instituer du commun à travers l'altérité et la différence de façon à les surmonter sans les évacuer ? Il serait préférable de co-construire pour offrir l'occasion aux individus de devenir acteur de ce commun. Le commun ne se décrète pas, il s'élabore dans le frottement des points de vue. Le vivre-ensemble serait cet espace pour traduire les préceptes de l'interculturel.

Il faudrait préciser ce que le vivre-ensemble n'est pas. Ce n'est pas une simple cohabitation, juxtaposition de différences, de côte à côte sans jamais se toucher, ... **Le vivre-ensemble c'est le moment où le changement et le questionnement font corps, sont indissociables.**



Source : 1 jour, 1 question

C'est quand les certitudes s'arrêtent pour accepter de travailler avec l'incertitude. Edgar Morin²⁴ disait : ***Penser connaître ce n'est pas parvenir à une pensée certaine c'est apprendre à dialoguer avec l'incertitude.*** En considérant ma certitude comme une vérité absolue et totale, je ne laisse aucune chance, aucun espace pour que d'autres vérités puissent s'exprimer. Il est donc très important de relativiser son point de vue pour pouvoir dialoguer avec l'Autre.



Le vivre-ensemble, c'est un moment de transformation. Après l'interculturalité arrive le moment de la transculturalité, transformer mais aussi transcender pour co-construire ce commun qui va dépasser les singularités mais sans les nier. Il faudrait s'appuyer sur les singularités pour bâtir quelque chose qui va symboliser le vivre ensemble. Il s'agit donc d'un **vivre-ensemble transformatif**.

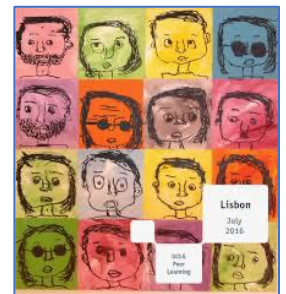
Il doit articuler deux éléments précisés par Philippe Mérieux²⁵, *pour que nous soyons*

- *assez proches et assez semblables pour nous entendre et,*
- *assez différents pour que nous ayons quelque chose à nous dire.* Ici le *vivre-ensemble* peut prendre en considération l'altérité, la capacité à entrer en rapport avec un semblable différent, pas un semblable, pas un différent. Il y a des similitudes et il y a des différences. Il faut qu'on arrive à travailler avec.

Je ne peux pas demander à mon voisin de me ressembler pour qu'on travaille ensemble. On doit réussir à travailler ensemble avec les similitudes et les différences. Le vivre-ensemble ne doit pas oublier de prendre en considération plusieurs dimensions : reconnaissance, égalité, liberté, responsabilité.

Le vivre-ensemble ne doit pas se focaliser uniquement sur le culturel. Le *100 % culturel* peut être un obstacle. Il ne faut pas oublier la dimension sociale, ne pas occulter les autres dimensions qui aident à rendre plus intelligibles les faits appréhendés. Il faut mobiliser une pluralité de dimensions.

Le vivre-ensemble doit être doté du dialogue interculturel. Ce n'est pas un lieu de bavardage mais un lieu qui permet de produire à la fois du rapprochement pour obtenir le frottement, la friction des points de vue et le repoussement pour que chacun préserve une part de son identité. Le vivre-ensemble ce n'est pas la fusion, la confusion, la perte d'identité, c'est la capacité à entrer en contact avec un semblable différent.



Source : UNESCO



Source : UNESCO

²⁴ Sociologue et philosophe de la complexité qui s'est attaché plus récemment à étudier la mondialisation et s'est engagé dans le combat écologique.

²⁵ Professeur, chercheur, militant, citoyen engagé, expert en pédagogie, <https://www.meirieu.com/>.

Les démarches interculturelles n'ont pas toute la même valeur.

Des critiques sont émises sur l'interculturel mou, de surface, folklorique ... qui ne questionne pas, qui ne provoque pas de changement.

L'interculturel vient vraiment pour nous aider comme le dit le philosophe François Jullien²⁶ : *Dialoguer c'est impérativement dé-clôturer son point de vue, le mettre en tension et en vis à vis. Dialoguer avec l'autre, c'est d'abord dialoguer avec soi-même.* Le dialogue interculturel peut aider à faire ce retour réflexif et critique sur soi-même, pour interroger ses certitudes, ses représentations. Chacun doit s'interroger sur sa perception des migrants, par exemple, de l'Autre ? Commençons par soi, appliquons à soi-même, ce dialogue interculturel.



Source : lesdéfinitions.fr

L'Homme est pluriel et ce caractère pluriel postule ou exige de nous la mobilisation de l'interculturel pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Seulement après cela, peut se mener le dialogue avec l'Autre. Le dialogue interculturel, c'est un dialogue qui force le déséquilibre. Ce n'est pas une simple conversation, un simple échange. Nous dialoguons car nous sommes confrontés à des problèmes parce que nous n'arrivons pas à nous comprendre. On ne dialogue pas quand tout va bien. On dialogue quand on n'arrive pas à se mettre d'accord. Il faudrait rompre avec l'idéologie communicationnelle qui postule la compréhension comme première. Pouvons-nous exiger de l'Autre, dans le démarrage d'une interaction, qu'il nous comprenne ? Non, la compréhension n'est pas première. Si je parts de l'idée que l'Autre est différent de moi, que moi-même je suis différent de moi-même. Il n'est donc pas choquant qu'on n'arrive pas à se comprendre dès le démarrage. La compréhension et l'intercompréhension sont des aboutissements mais il faut d'abord accueillir l'Autre.

Il faut co construire l'intercompréhension ensemble et cela demande beaucoup de temps. En travaillant de cette manière, on arrive à maintenir vivant le vivre ensemble. On arrive alors à co construire ce commun. Il faut qu'il soit bio dégradable comme l'a dit Edgar Morin pour la culture.

²⁶ François Jullien est Professeur à l'Université Paris Diderot. Il est l'une des figures les plus importantes de la philosophie française contemporaine. *L'œuvre de François Jullien se déploie au carrefour de la sinologie et de la philosophie générale. Fondée sur une étude de la pensée de la Chine antique, du néoconfucianisme et des conceptions littéraires et esthétiques de la Chine classique, elle questionne l'histoire et les catégories de la raison européenne en instaurant un vis à vis entre les cultures. En faisant le détour par la Chine, le travail de François Jullien a ainsi ouvert des pistes fécondes et exigeantes pour penser l'interculturalité.* Source : <http://www.fmsih.fr/fr/college-etudesmondiales/238>.

Ce commun doit demeurer la propriété de ses propres acteurs et ne pas s'ériger en dogme en s'imposant à eux. Ce commun sera revisité à chaque problème rencontré. Avec des étrangers, on leur demandera d'enrichir le commun et non de se conformer au commun.

Le vivre-ensemble et le dialogue interculturel sont ainsi identifiées comme une réponse aux menaces évoquées mais aussi comme une manière d'aller de l'avant pour une meilleure entente et une socialisation plurielle. Dans un monde qui est pluriel et hétérogène, on continue à socialiser au mono culturel ce qui constitue une grande privation ! Le risque est alors de ne pas doter les enfants pour interagir de manière efficace dans leur propre monde. Éduquons nos enfants pour qu'ils puissent bénéficier des vertus de l'interculturalité et de la diversité du monde.

J'ai fait un panthéon des créoles ou des réunionnais, pour moi cela devrait être la même chose. Je ne mets pas Sarda Gariga qui était un fonctionnaire juste venu pour faire appliquer un texte. Par contre, j'ai mis Bibik qui était un chasseur de trésors, lui, bien reconnu par la population. Ce panthéon contient aussi des gens nés en métropole.

Quelques paroles de Edmond René Lauret

*La vision plurielle qu'il nous faudrait intégrer pour comprendre notre passé (démarche cognitive que nous devrions inscrire dans une gestation présente et future pour notre jeunesse, et ainsi construire une autre vision plus soucieuse des réalités endogènes), nécessitera **une compréhension juste des ratures de la grande Histoire**. Mais aussi, que ce futur ne pourra se construire qu'à partir du moment où **la déconstruction de nos atavismes, serait une réalité**.*

Cette démarche, pour qu'elle soit porteuse d'espérances, ne pourra se faire, qu'à partir du moment où elle induira chez les populations, une instabilité cognitive voire une rupture dans leur construction identitaire et ou d'appartenance à un territoire.

Quelques paroles de Raymond Otto



L'institution éducative exerce une influence prépondérante sur la jeunesse mais souvent au détriment de la structure familiale.

La cellule familiale est alors entraînée dans **une spirale de disqualification** renchérie par la généralisation des usages des technologies modernes dont celles de l'information et de la communication. L'apport familial positif, volontaire à la construction de l'enfant se réduit peu à peu.

Ainsi l'intergénérationnel est soumis à dure épreuve et la qualité de la transmission s'en trouve réduite ce qui n'est pas sans présenter de danger pour l'avenir.

En effet, ce déficit croissant de la transmission familiale se déroule dans un contexte où l'accès des jeunes à l'information en direct avec internet (marchandisation de la connaissance) leur ouvre des horizons mais ne leur permet pas en tant que tel de construire un savoir articulé et ne favorise pas l'esprit critique.

Il est également observé que le nouvel ordre éducatif mondial traite l'éducation comme une marchandise.

Cela présente :

- l'avantage d'un accès plus libre à certains contenus,
- les inconvénients de ne pas favoriser l'esprit critique et la construction d'un processus d'articulation des connaissances.

De plus, cela menace le principe de l'acquisition de communs par un service public de l'enseignement

Dans un tel contexte qui se dégrade et tenant compte des éléments de la construction identitaire, la nécessité de *mieux intégrer l'ancienne génération en l'imprégnant de modernité* a été évoquée. Il ne s'agit pas de revenir en arrière mais bien de lui accorder une place significative dans la construction permanente des communs et de poursuivre avec elle la marche en avant.

De plus, favoriser la transmission intergénérationnelle apparaît comme un possible rempart contre les enfermements, les replis sur soi et donc le communautarisme.

Certains intervenants rappellent qu'un grand nombre de familles auraient des représentations dévalorisées du créole. D'autres vont à l'encontre de cette idée en s'appuyant sur les résultats d'une étude menée auprès de parents portois (île de La Réunion) qui auraient apprécié que l'accueil de leurs enfants à l'école se fasse en créole. Le problème serait donc plus le fait qu'on ne tient pas assez compte de l'attachement des familles au Créole.

Cette absence de prise en compte du créole et de l'attachement des familles au créole éloignent celles-ci du système éducatif alors qu'il est nécessaire de mieux intégrer l'ancienne génération dans l'éducation comme dans d'autres aspects de la construction de l'identité d'aujourd'hui et de demain.

L'intergénérationnel ne saurait non plus se résumer à une approche nostalgique, *c'était mieux avant dans le tan lontan*.

Il est nécessaire d'identifier ce qui est transmis à l'école ou par l'école qui cible plus volontiers la transmission des musiques et de la danse.

La gastronomie est également objet de transmission, il n'y a qu'à voir tous les livres et les émissions sur le sujet ainsi que la popularité de Christian Antou²⁷.

La langue créole se transmet de fait à l'école, si ce n'est pas en classe, au moins dans la cour de récréation, lieu de pratique libre pour certains et d'apprentissage pour d'autres.

Les médias interviennent sur la transmission de la langue, de la cuisine, des fêtes et des rituels religieux, un peu moins sur l'artisanat bien qu'il y ait quelques émissions sur le sujet comme *De l'or sous la tôle*²⁸.

Les organisations culturelles transmettent plutôt la langue, la musique, la danse, la littérature.

Mais **la famille demeure le plus important lieu de transmission** et faut savoir la préserver dans ce rôle.

L'Éducation nationale

Des progrès sont observés quant à l'intégration de l'environnement créole dans toute la chaîne éducative par l'Institution mais ... il reste beaucoup à faire.

En effet, la capacité du système éducatif à faciliter l'intégration de l'enfant ultra marin dans ce qu'il devrait pouvoir considérer comme *son* école est encore à développer.

En premier lieu, il convient de faire tomber le tabou des situations de diglossie²⁹, français / langue pratiquée, généralement le créole. (*Voir atelier suivant sur le bilinguisme*)

Puis, il s'agit de favoriser l'accueil du jeune enfant dans un environnement moins éloigné du sien et surtout de créer un climat ne discréditant à aucun moment son monde et ses repères. **Introduire tout élément local de patrimoine** matériel ou immatériel, vernaculaire ou non, naturel ou culturel, historique ou actuel, ... **reste un enjeu majeur**, et cela dans le respect des diversités de chaque territoire de la bonne intégration à l'école de la République ce qui augmente les chances de réussite scolaire.

L'Éducation nationale a également *ses passeurs de culture*, cela fait partie de sa mission d'ensemble. Le recteur de La Réunion a mis en place le *concours Boris Gamaleya*³⁰ avant-même que celui-ci décède. Il y a aussi le concours *Lankkréol pou Lékol* au sein des établissements scolaires qui permet à des *fonnkézèr* d'aller dans les écoles pour travailler avec les élèves à l'écriture de textes en créole. Pour le patrimoine, c'est l'affaire de tous les professeurs avec les sorties qui amènent les élèves à découvrir les différents aspects du patrimoine. Les activités périscolaires complètent ce travail.

²⁷ Professeur de cuisine au Lycée hôtelier de Plateau-Caillou à la Réunion, <https://www.youtube.com/channel/UCbHW6eGHRIGkYInowlz78qQ>.

²⁸ Émission de Réunion la 1ère présentant la rénovation/construction de maisons au profit de personnes défavorisées et en mobilisant de nombreuses solidarités et en favorisant le réemploi.

²⁹ Situation de bilinguisme d'un individu ou d'une communauté dans laquelle une des deux langues a un statut sociopolitique inférieur. *Source : le dictionnaire Larousse.*

³⁰ Poète réunionnais, 1930-2019.

La formation tout au long de la vie

De grands moyens ont été investis et continuent à l'être dans l'Éducation nationale et dans la formation continue. Pourtant les territoires et notamment La Réunion sont meurtris par des taux d'illettrisme battant tous les records des pays occidentaux. Les raisons de la faible efficacité de ces interventions publiques doivent être mieux appréhendées pour y remédier.

L'absence de formateurs capables d'interagir avec des personnes ayant des perceptions et/ou des cultures différentes explique en partie la persistance de l'illettrisme. Ce type de compétences spécifiques des intervenants dans les ateliers ou dans les actions de lutte contre l'illettrisme ne sont pas assez développées pour garantir une meilleure efficacité.

De plus, la lutte contre l'illettrisme est considérée comme trop axée sur la construction d'un *homo-économique*³¹ et pas assez sur l'émergence d'un citoyen critique. La formation est en effet conçue pour que les bénéficiaires puissent mener en autonomie leurs démarches administratives, leur consommation, leur travail ou leur recherche d'emploi, ... mais pas assez pour qu'ils lisent de l'information et qu'ils expriment leurs ressentis ou leurs avis.

Problème sur l'illettrisme, toujours en hausse malgré de fortes interventions publiques.

La bien-pensance créolophone

Il a été reproché à certains *experts réunionnais du fait créole*, une vision trop figée et trop restreinte de la créolité ; celle-ci génère des sentiments d'exclusion auprès de certaines catégories de la population.

De même, en Guadeloupe, on s'interroge sur la pertinence du *Mémorial ACTe*³², centré sur l'histoire de la population originaire d'Afrique et donc sur l'histoire héritée de l'esclavage au détriment des autres composantes de la population.

Or, la spécificité des peuples ultra marins se caractérise par des origines se situant à l'extérieur des territoires et un enracinement dans ces territoires vécus³³. C'est bien cela qui crée l'Homme/la Femme créoles (ou mahorais.e.s) et sa/ses langue.s donc les identités ultra-marines.

La tendance serait trop forte à figer la notion de Réunionnais.e alors qu'on ne naît pas Réunionnais.e, on le devient.

De plus l'Identité est une construction qui intègre les dimensions sociales. Pas de construction de *communs* possible sans la question sociale. La quête d'une plus grande justice sociale devient alors un objectif également (re) fondateur. Le dialogue entre les différentes catégories sociales, des plus pauvres aux plus riches est également manquant.

Le véritable lieu de naissance est celui où l'on a porté pour la première fois un coup d'œil intelligent sur soi-même.

Emprunté à
Marguerite
Yourcenar

³¹ Sujet conçu par l'analyse économique comme un être agissant de manière parfaitement rationnelle. Source : le dictionnaire Larousse.

³² C'est un centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage qui est un mémorial en Guadeloupe, <http://memorial-acte.fr/>.

³³ Exception faite des peuples indigènes de la Guyane.

La Réunion souffrirait également d'une assimilation trop forte d'une sorte d'échelle de valeur qui ne se nomme pas mais qui est bien prégnante et qui établit une hiérarchie du plus blanc (au sommet) au plus noir (au tréfonds).

*Qui transmet ? Qui sont les passeurs culturels à La Réunion ?
Beaucoup de monde.
Il s'agit de mettre en partage ce que nous ont légué nos anciens.
Il faut un fil conducteur et ne pas morceler les connaissances sur cet univers, sinon nous perdrons tout.
Il faut parvenir à collecter et écrire pour mettre cela dans la main des jeunes car nous avons besoin d'identifier des passeurs et faire fructifier cette collecte de mémoire*

Quelques paroles d'Ankraké

*Qui transmet
Qui sont les passeurs culturels en Guyane ?
Les anciens, les granmoun, les chamanes. Les transmissions faites en langues maternelles et par eux
Pour l'artisanat ce sont les associations
Pour le rituel du maraké, le jeune homme qui devient homme, c'est fait par les chamanes, etc.*

*L'identité est multiple, multidimensionnelle, se construit dans la relation avec l'Autre, avec l'environnement
Relation couple
Identité / racine
Négation / affirmation
Souffrance / joie*



Pour changer

Mais que pouvons-nous mettre en œuvre pour que le XXIème siècle soit porteur d'espoir pour que tous les efforts accomplis soient gardés et qu'on ne retourne pas à un système assimilationniste ?

Commun biodégradable signifie qu'on revendique la fin des dogmes. Cela suppose qu'on déconstruise tout ce qui nous a été mis dans la tête depuis l'école. A nous de jouer, le ministère demande à ce qu'on revoie les blocs de compétences.

Notre identité est devant nous !

- Déconstruire le commun qui doit être biodégradable et différent du dogme, figé par nature
- Revisiter et reconstruire ce commun pour l'enrichir sans cesse

A chacun son sentiment de reconnaissance et son estime sociale !

- Que chacun trouve sa place dans la société doit devenir le principe de renouvellement de la co-construction du commun. En effet, l'approche en termes de communs renouvelables peut permettre des ajustements pour éviter les exclusions.
- Besoin de mieux intégrer l'ancienne génération en l'imprégnant de modernité car il ne s'agit pas de revenir en arrière
- Favoriser la transmission intergénérationnelle, possible rempart contre les enfermements, les replis sur soi
- Donner les moyens d'une réflexion sur son identité : renforcer, développer l'Éducation populaire pour travailler sur le bilinguisme et la transmission culturelle et pour montrer la modernité de la culture créole

Ensemble, on va plus loin !

- Un soutien acquis du CCEE mais une indispensable implication de tous pour revisiter en permanence ce commun biodégradable
- Respecter les singularités qui forment le collectif sans encourager le communautarisme



Nout listwar lé biaisé, alors nous en créologie, nou la désidé de mettre en place **un programme de désassimilation** artificielle sur cinquante ans pour nos futurs descendants pour qu'ils connaissent nout vraie histoire, notre passé, notre avenir, pour une transmission dans le présent, du passé acquis dans le futur. Sinon nou va resté ti : ti boug, ti kafrine, ti gouté, ti manzé, ti kari, ti rougail, ti bout.

Kosa ti, c'est un terme affectueux ?

Oui, oui, bien sûr, mais mi demann si les « ti », y défann pas a nou de voir plus grand.

Alors kosa nou fé ? Nous rod consentement déor. Nou ekzist seulement par consentement déor. Si déor la di nou lé zoli, là nou lé zoli ? Si déor la di nout chanteur la néna in gouté la nou di lu na in gouté ?

Sully Andoche, conteur

En parlant la valeur lo mo, c'est l'heure pour rendre un omaz à Daniel Honoré ek un sirandane
Kosa un chose ?

Kel chose ? (...)

Ti baba i kolok dann vant son momon ?

Pistas, y pé osi. Zavoka, oui.

La zot i wa qu'un mot i peu avoir un sens pas pareil selon l'endroit ou di a li. Ici kolok y veut dire quelque chose solide y sonne dans un zafèr creux, vide, d'accord ? Kolok, kolok, kolok, prend pas sa pour zot. (...)

Mi en fou, mi surfou, ko sa dictionnaire hexagonal i di sur mon kozè. Mi ve solman koz konm dictionnaire koko monpapamonmon.

Koz bien la France, fais pas vilaine manière, tiens aou droite droite, fais pas honte (...)

Taisez-vous, vous ai-je déjà dit qu'il fallait parler le français le français de France, le français français ?

Désastre, parlez-moi du désastre, ...

Richelin articule, nom d'un chabouk tricolore, mets la langue au palais et dit je, je ...

Ou giny pas fèr autrement. Be lé bon. Mi donn la permission larg out kréol.

Mais attention arèt ek se gro kréol bibi, dékaf a li, tir la pousir, tire la bou, tir boubou, verni sa konm point d'exposition musée, koz un kréol nikel chrome, un kréol y fé pas peur et ti lamp, ti lamp, nous arrondi la bouche en cul de poule pou kreolisse nout kozé.

Lisse a li même. Domin tu te regarderas dans la glace, ton identité tu la reconnaitras plus.(...)

Ti lamp, ti lamp, la fransaiserie i étiny nout fanal. (...)

Bred mourong y sek dans la kour et nou kour dans la pharmacie pour acheter du moringa en flacons de 60 gélules bio à 15,60 € l'unité en promo. Laba brèd mourong i agard a ou é i plèr. (...)

Aster ko sa nou di ? On continue à dire c'est la faute à notre histoire. Si nous sommes endogénisés franco de l'intérieur. Sinon sa, la faute lékol qui ne tient pas en compte de nos spéciiiiificités ... enfin zot i voi sak mi ve dir. Blankèr déor, noirsèr dedan. Momon la pèr, momon la pèr, alé lékol ... y giny zéro kan i koz patois.

Mais nous, n'aurions-nous pas tendance à **exogéniser notre victimisation**. Oui, moi aussi, temps en temps, je cause en coloqueur antillais et j'assume. Comme dit une écrivaine péi, pas encore reconnue devant bon dieu Gallimard.(...)

Papamonmon, ko sa nou fé ? La bezwin din lwa pou nout marmay i koz pa facebook première langue ?

Sully Andoche, conteur



Animatrice.teur :
Gilles LAJOIE
Céline RAMSAMY-
GIANCONE
Rapporteur.e.s :
Isabelle ELIE
Geneviève FERRERE
Emmanuel SOUFFRIN

Bilinguisme, atouts et enjeux pour le citoyen Bilinguisme et transmission culturelle



Gilles Lajoie



Céline Ramasamy-
Giancome

*Pratiquer le créole
ne veut pas dire
rejeter le français,
on appelle cela le
syncrétisme
linguistique ou le
rougay bilinguisme
kom zot y préfèr.*

Sully Andoche

L'essentiel

Les problématiques liées au bilinguisme ont été traitées dans deux ateliers présentés conjointement ci-après.

Le premier atelier a porté sur les enjeux du bilinguisme pour identifier comment et à quelles conditions **un bilinguisme équilibré peut se substituer à un bilinguisme soustractif et devenir ainsi un atout pour le citoyen car**, rappelons-le, l'enfant qui chemine pour devenir adulte n'a pas juste à apprendre une langue mais surtout à devenir citoyen.

Le second atelier a abordé **la transmission de la culture -dont la langue- dans différents champs** (les systèmes éducatif et péri-éducatif, le milieu familial), avec un questionnement sur les interactions entre les différents acteurs de cette transmission, la nature même de celle-ci, ses contenus pluriels et le rôle essentiel de celles et ceux qui sont les passeur.e.s culturel.le.s pour préciser le rôle et la place de la langue régionale dans la transmission de la culture. Ces échanges présentent des sujets en commun avec ceux de l'atelier précédemment présentés. Pour cette raison, *les dire*s des participants ont été regroupés dans seule une approche thématique. Certains propos ont pu être tenus dans un atelier et se trouver retranscrits dans un autre atelier.

Les échanges ont été introduits par :

- Jean-Philippe Watbled, linguiste - professeur émérite de l'Université de La Réunion,
- Axel Gauvin³⁴, président de *Lofis la lang kréol La Réunion*³⁵,
- Yves Zoogones, président de l'UROF³⁶,
- Francky Lauret, représentant du recteur de l'Académie de La Réunion, chargé de mission sur le Créole,
- Raymonde Capé, CESECE de la Guyane,
- Laurita Alendroit, association ANKRAKE³⁷,
- Alexandrine Araye, déléguée régionale de la FCPE de La Réunion³⁸,
- Alexandrine Dijoux, enseignante en sociologie, UCO.

³⁴ Écrivain et poète réunionnais, babelio.com/auteur/axel-Gauvin/28214.

³⁵ lofislangkreollarenyon.re.

³⁶ Union régionale des organismes de formation (UROF).

³⁷ Association réunionnaise agissant pour la défense de l'identité réunionnaise.

³⁸ Fédération des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques de La Réunion (FCPE de La Réunion).

Les échanges

Les interventions planifiées comme les échanges dans la salle ont été menées selon les fils rouges suivants :

- *Quelles sont les vertus du bilinguisme ?*
- *Quels éléments traiter pour dresser un état des lieux en faveur d'une réflexion prospective ?*
- *Qui sont les passeurs culturels ? Que transmettent-ils ?*
- *Comment structurer, donner un cadre à la transmission pour les générations à venir ?*

Panser le développement de l'Archipel, c'est avant toute chose panser* « le nous » non plus comme la somme des individualités et encore moins comme la résultante de compromis qui s'apparenteraient à de la compromission. On ne peut pas penser son développement qu'il soit en partie endogène, lorsque la culture drapée de son histoire, nous échappe encore et encore. Pour se développer nous allons devoir reprendre les leviers de notre devenir, à savoir :*

- *Repenser notre imaginaire coloré et métissé comme étant une force,*
- *Remettre au goût du jour nos règles et croyances éducatives vernaculaires, véritable université de nos savoirs populaires, et le fer de lance de notre ingénierie sociale et culturelle,*

et pour opérer ce virage, il nous faudra revenir à la langue créole, car c'est le seul véhicule transversal qui nous permettra de construire un imaginaire, qui lui s'inscrira dans l'ADN des jeunes générations comme étant le coagulant qui va stopper l'hémorragie que nous connaissons depuis un certain temps.

C'est en cela que nous allons pouvoir inverser la tendance, en prononçant l'abolition des esclavages modernes :

- *La surconsommation*
- *Le pouvoir d'achat*
- *Le stress et les maladies associées*
- *D'être les pourvoyeurs des lois d'assimilation.*

** : orthographe choisie par l'auteur.*

Quelques paroles de Raymond Otto

*Annons kom ça « mwin le Kréol mais moi le rényoné »
Hunn ha bon foutan va mais **kosa mi fe ek mon mot Kreol**, mi don cochon pou manzé ?
Kit ton nènène ! **Ko sa y déranz à ou dans le mot kréol** ? Foutor ! Lé pa macroniquement correct ? Lé pa zoli en société ?
Kreol y koz trop zorey ?
Richelin articule, mets la langue au palais et dit jeeeeee.
(...)
Mi koz pa a ou kréol en français mais kréol en kréol. Nen na un kréol qui a pa compris à mwin sur sa ke mwin la di là ?*

Sully Andoche, conteur

Il est constaté, qu'après des années de non prise en compte du contexte de plurilinguisme, quelques adaptations ou progrès sont en cours notamment dans l'Éducation nationale mais beaucoup reste à faire sur le terrain.

L'Éducation nationale a fait des progrès mais l'environnement créole n'est pas assez présent dans l'accueil du jeune enfant dès la maternelle comme vu précédemment. De plus, l'adaptation et la prise en compte de la situation de diglossie créole/français restent insuffisantes, la majorité des représentations du créole restant dévalorisantes.

En Guyane des classes bilingues Français/créole guyanais ou français/wayana et kali'na et français / nenge tongo se déploient, toutefois non sans difficulté. L'application de la circulaire Savary³⁹ en 1982 a permis de développer un enseignement partiellement bilingue.

Depuis 2010, un dispositif d'intervenants bilingues est désormais mis en place. Cependant, il n'y a actuellement plus de formations en créole et au créole à l'université et à l'ENS (École normale supérieure) à La Réunion qui pourrait s'expliquer par une faible demande de la part des étudiants.

Seulement douze étudiants en licence de créole à La Réunion.

Dans d'autres politiques publiques comme la Lutte contre l'illettrisme ou la formation continue on note également cette absence ou faible prise en compte de la réalité des situations.

Ainsi, il y a bien un développement des actions contre l'illettrisme à La Réunion mais celles-ci ne sont pas suffisamment axées sur la construction du citoyen de demain.

³⁹ Circulaire 82-261 du 21 juin 1982, dite « Circulaire Savary ». BOEN, n° 26, 1er juillet 1982. «L'enseignement des langues régionales dans le service public d'éducation nationale ». Cette circulaire organise les enseignements de langues et cultures régionales de la maternelle à l'université et autorise les expérimentations, telles les ouvertures de classes bilingues. L'enseignement des langues et cultures régionales peut être considéré comme une matière spécifique. Elle sera suivie d'autres textes.

- Arrêté du 19 septembre 1991 complétant l'arrêté du 30 avril 1991. JO du 6 mai 1991 page 8021 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) : « Les concours du CAPES comportent notamment la section « langue corse » et la section « occitan-langue d'oc ».
- Loi 94-665, loi dite « Loi Toubon ». JO du 5 août 1994. La loi Toubon reconnaît l'usage des langues régionales dans l'enseignement tout en stipulant que la langue française est la langue de la République en vertu de la Constitution.
- Circulaire 95-086, dite « Circulaire Bayrou » du 7 avril 1995. BOEN n° 16, 20 avril 1995. Cette circulaire permet la mise en œuvre de plans pluriannuels concertés entre rectorats et collectivités territoriales en vue des « enseignements de langues et cultures régionales ».
- Décret 2001-733 du 31 juillet 2001. JO du 5 août 2001. BOEN n° 33, 13 septembre 2001. Ce décret prévoit la « Création d'un conseil académique des langues et cultures régionales ».
- Circulaire 2001-166, dite « Circulaire Lang » du 5 septembre 2001. BOEN n° 33, 13 septembre 2001. Elle précise le « Développement de l'enseignement des langues régionales à l'école, au collège et au lycée ».
- Circulaire 2001-167 du 5 septembre 2001. BOEN n° 33, 13 septembre 2001. Circulaire modifiée par l'Arrêté du 12 avril 2003, BOEN n° 24 du 12 juin 2003. Elle prévoit les « modalités de mise en place de l'enseignement bilingue à parité horaire ».
- Décret du 3 janvier 2002. JO du 5 janvier 2002. Création d'un « Concours spécial de Recrutement de Professeurs des Écoles, en langues régionales ». Circulaire d'application publiée le 30 avril 2002.

Le fait que les familles portent bien souvent elles-mêmes des représentations dévalorisées du créole vient aggraver la difficulté de traitement de la réelle situation linguistique.

La majorité des participants reconnaît le bilinguisme comme un atout (potentiel).

Les langues, en Guyane, se côtoient, se rapprochent et s'enrichissent. Les trilingues sont fréquents.

En Guyane : 24 langues recensées et parlées dont 3 créoles à base lexicale française (Guyane, Haïti, Antilles) dont 3 créoles à base lexicale anglaise (Nenge, Tongo, Saamaka) dont 6 langues amérindiennes

La complexité de la situation dans nos territoires est notable et ajoute une difficulté supplémentaire pour la bonne prise en charge par les interventions publiques ou associatives.

En effet, on note tout à la fois :

- une complexité due à la dimension idéologique : il existe une hiérarchie sociale entre l'écrit et l'oral ;
- une complexité de la hiérarchie entre le français et les autres langues, le français permettant l'accès aux diplômes, au travail, aux administrations ... ;
- une hiérarchisation entre les langues dans une même région (exemple à Mayotte avec le français, le shimaoré et le shibushi) ;
- une hiérarchisation (ou une distinction) entre les variétés d'une même langue dans un même territoire (exemple à La Réunion dont le créole présente plusieurs graphies reconnues).

Le lien entre la non maîtrise de la langue officielle et la dévalorisation de l'image de soi est établi. Bien souvent l'individu qui maîtrise mal la langue officielle n'est pas conscient d'avoir tout de même des compétences linguistiques dans sa langue maternelle ou pratiquée.

Un formateur devra alors relever le défi de partir des acquis de chaque individu pour lui redonner confiance et l'aider à construire son projet professionnel

Le rapport du CESE *Valorisons les langues des outre-mer pour une meilleure cohésion sociale* présenté par Isabelle Biaux-Altman informe qu'une cinquantaine de langues sont parlées dans les outre-mer français sur les soixante-quinze *Langues de France* identifiées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. **Ces langues souffrent d'un déni de réalité.** Le jeune enfant commence son cursus scolaire en langue française comme partout en France alors qu'il ne l'a pas encore pratiquée dans la grande majorité des cas.

Il a été relevé que la France n'a toujours pas ratifié la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Mais, aujourd'hui, une ratification de cette charte, deviendrait un facteur limitant car les pratiques et les actions portées actuellement par les militants et les acteurs culturels en faveur des langues régionales vont au-delà de ce qu'elle propose.



On ne se rend pas compte de la violence faite aux gamins quand on ignore qu'ils ne parlent pas le français. Il faut comprendre cette première violence pour comprendre la violence de ces jeunes après. Il faut défaire les messages que reçoivent les jeunes à l'école. Arrêter avec la peur.

Pour rappel : Le premier témoignage du créole à La Réunion date du XVIIIème siècle. A la première moitié du XIXème siècle, les missionnaires se mettent à apprendre et à enseigner le catéchisme en créole.

L'association Ankraké existe depuis 1995, son objet social dès sa création a été le développement et la promotion de la culture réunionnaise. Le groupe de personnes qui avait pris cette initiative était convaincu que notre pays peut s'en sortir s'il décide de **prendre en compte également parmi les autres développements (économique, politique...) le développement culturel** (reconnaissance de la langue créole, l'émergence d'une société vivante aux origines culturelles diversifiées). Nous avons voulu dès le départ créer un espace d'expression ouvert à tous pour favoriser la transmission culturelle. Nous avons mis en place plusieurs actions concrètes qui contribuent au développement et à la promotion de la langue créole :

- Konkour fonnkèr (concours poésie) pour les scolaires,
- Atelier d'alphabétisation pour des adultes de plus de 50 ans,
- Intervention culturelle dans les classes volontaires pour favoriser l'expression littéraire en créole,
- Transmission de la culture, la langue créole auprès d'un public fragile, précaire, éloigné de toutes pratiques culturelle,
- Organisation de séjours culturels pour des adolescents ... permettre la rencontre entre jeunes pour une création culturelle à partir de la langue créole,
- Edition livres... (création, traduction).

Le sens de **notre intervention vise depuis toujours à faire la démonstration que notre développement s'articule autour d'un axe majeur à savoir la culture et plus particulièrement dans notre capacité à développer et promouvoir notre langue créole.**

Quelques parole de Laurita Alendroit, association Ankraké

A koz domoun y batay pa pou son lang ké lé ali ?
De mouné lé pa an ker ek zot kréol.
Lé pa vré parske bonpe bann paran kestoné lé dakor pou lansyèman kréol lékol.

Un jeune regarde le livre apprécie et dit ce n'est pas pour lui, moi le pa né ladedan, trop déchirant

Extraits de l'intervention de Jean-Philippe Watbled

Les réalités linguistiques sont d'une extrême complexité à plusieurs titres.

« Tout d'abord dans **leur dimension cognitive**. En effet, les langues ne sont pas des «objets» observables : ce sont des structures cognitives créées par les locuteurs ou futurs locuteurs (les très jeunes enfants) lors du processus d'appropriation. Ce processus est le fruit d'une faculté de langage propre à l'espèce humaine, qui permet à chaque sujet d'acquérir une compétence linguistique dans une langue, dans le cas de l'unilinguisme, et dans au moins deux langues, dans le cas du plurilinguisme. Les langues permettent la communication : de ce point de vue, elles ont une dimension sociale essentielle, qui s'ajoute à la dimension cognitive. J'ajouterai un terme, crucial à mon avis, qui est celui d'intimité. La faculté de langage et le processus d'appropriation sont dans une large mesure inconscients. Ce processus est donc non pas un « apprentissage », mais une construction inconsciente. Ce type de processus à l'œuvre a pour conséquence que la langue, une fois construite par le sujet parlant, fait partie de son être intime.

Les relations entre langues et locuteurs sont complexes. Comme la relation entre locuteur et langue est intime, cette relation est à la source de la fonction identitaire de la langue : on s'identifie à sa langue, et comme on sait que la relation intime que l'on entretient avec sa langue première existe aussi chez les autres membres de sa communauté linguistique, ce sentiment identitaire est renforcé parce qu'on le sait partagé.

Encore un mot sur cette intimité de la langue liée à la fonction identitaire. L'intimité fait que la langue première fait partie de la profondeur de l'être de la personne. Cela implique que **tout dénigrement, toute dévalorisation linguistique, toute stigmatisation, est vécu, consciemment ou inconsciemment, comme une atteinte à la personne, comme une blessure.** Par exemple, dénigrer le créole, c'est dénigrer la personne qui le parle.

Car ce qui est à l'œuvre ici, c'est bien la notion d'hégémonie : hégémonie des classes sociales dominantes qui imposent leur variété de langue, souvent d'ailleurs avec l'assentiment des classes défavorisées ou dominées. C'est comme cela que s'installe tout un système de prescriptions linguistiques, au détriment parfois de l'efficacité dans la communication.

Quelques mots aussi sur la question de l'écrit. Dans les pays riches, l'écrit est fortement sacralisé, et ceux qui ont des problèmes de littéracie sont lourdement pénalisés. La standardisation est souvent associée à l'idée d'une série de normes régissant l'écrit. Et dans l'idéologie courante, on croit souvent que la grammaire est à prendre uniquement au sens d'une série de règles consignées dans un ouvrage et régissant la pratique écrite. Or ce n'est pas le cas : une grammaire est avant tout de nature mentale, et **tout locuteur, même le plus humble, le plus défavorisé, a dans son esprit une telle grammaire qui lui permet de communiquer, de construire son discours.**

La question de l'écrit nécessite des mises en garde : en effet, **il faut éviter de reproduire sur le terrain créolophone les modèles qui génèrent de la souffrance sur le terrain francophone, en pensant qu'il faut fuir la diversité et qu'il faut « fixer » la langue, ce qui est une chimère !** La fixation, c'est la mort : seules les langues mortes ne changent pas. Il conviendrait de bannir de la politique linguistique tout ce qui facilite l'émergence de la notion de faute : par exemple, entre autres, une orthographe complexe, un prescriptivisme étroit, l'imposition d'une seule série de normes.

Il ne faut pas croire non plus que les créoles, réunionnais ou autres, seraient des «langues orales», au sens où elles ne seraient que cela : une langue qui n'est pas orale est une langue qui s'écrit et ne se parle plus, et elle est morte ou périmée. Non seulement les créoles sont bien vivants, mais ils s'écrivent sans aucune difficulté, et depuis longtemps. Ils ont donc le même statut que le français pour ce qui est du fonctionnement social : c'est seulement l'idéologie diglossique qui laisse penser à une différence fondamentale. »



JP Watbled entouré d'Y. Zoogones et de F. Lauret

Extraits de l'intervention d'Isabelle Biaux-Altman, membre du CESE, en séance plénière, hors atelier

« La diversité des langues fait partie de notre humanité. Celles-ci sont l'expression de sociétés, d'histoires et de cultures, et portent en elles une sensibilité, une représentation du monde. Elles sont présentes dans la vie quotidienne et familiale des Outre-mer, et permettent de créer des liens indispensables à la cohésion sociale, à l'intégration des personnes et à leur reconnaissance. Les Outre-mer abritent 50 des 75 « Langues de France » identifiées par la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Historiquement, ces langues ont souffert d'un déni de réalité et le CESE préconise de les reconnaître officiellement par la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Les langues des Outre-mer sont aussi les langues maternelles des élèves et **le CESE préconise que chaque enfant ait la possibilité d'apprendre à lire et à écrire dans sa langue, au même titre que dans la langue française. Le multilinguisme peut devenir un atout pour la réussite scolaire et aider les enfants à mieux s'insérer et à s'épanouir dans la vie sociale. »**



Isabelle Biaux-Altman, représentante du CESE

Pour changer, une finalité : Passer du bilinguisme soustractif au bilinguisme équilibré, assumé

*Une responsabilité collective de cette situation
Plutôt que de désigner des coupables, rechercher les bons leviers*

Que partout chacun soit fier de parler sa langue, qu'il n'y ait plus de peurs.

Tir la pèr, ékri an kréol

Il faut faire une action pour remettre la langue dans son rapport global à l'identité réunionnaise et ne pas rester dans la domination d'une culture sur l'autre. On est dans un bilinguisme contrarié et on doit devenir un bilinguisme assumé.

■ Échanger sur les pratiques et les expériences

Confronter les différents terrains connaissant des situations plus ou moins similaires ou contrastées (entre les outre-mer français, avec la France continentale, avec les pays anglophones, entre les pays de l'océan Indien)

Organiser des rencontres à cet effet qui ne doivent pas être seulement portées par le tissu associatif

■ Enseigner la langue première précocement

Accueil du jeune en école maternelle dans sa langue

Capitalisation d'expériences et de pratiques sur différents terrains : outre-mer, France continentale, pays anglophones, autres

Élargir le dispositif des classes bilingues lesquelles selon les premiers bilans ont des impacts positifs

■ Considérer les acquis linguistiques des élèves

Relever le niveau d'exigence, A2⁴⁰, à l'entrée en 6^e, les élèves ayant un niveau bien plus élevé

Mieux prendre en compte la situation actuelle de diglossie dans les pratiques pédagogiques

■ Impulser l'action aux divers niveaux institutionnels

Intégrer des mesures et des actions en faveur d'un bilinguisme équilibré dans les politiques publiques à La Réunion

■ Rendre fier de son identité et de sa langue

Valoriser systématiquement la langue dans les médias aux heures d'écoute

■ Accompagner l'action des professionnels de la formation

Créer les conditions pour permettre aux formateurs d'inter-agir à nouveau afin de poursuivre le travail de construction de nouveaux outils pédagogiques

■ Former les enseignants

Intégrer une habilitation à l'enseignement du créole (ou en créole) dans la formation des enseignants comme cela existe pour l'anglais

■ Donner les moyens d'une réflexion sur son identité

Renforcer, développer, l'Éducation Populaire, pour démontrer d'une part les atouts du bilinguisme et d'autre part montrer la modernité qu'il y a dans nos pratiques, nos tisanes, nos zerbaz, notre langue.

⁴⁰ Le niveau A2 s'inscrit dans une démarche Européenne : le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Ce cadre international est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique des experts des états membres du conseil de l'Europe. Ce CECRL définit six seuils qui correspondent à des niveaux plus ou moins avancés dans une langue :

A1 : niveau découverte

A2 : niveau usuel

B1 : niveau seuil

B2 : niveau indépendant

C1 : niveau autonome

C2 : maîtrise de la langue

Animateur :
Dominique CARRERE
Rapporteuses :
Joëlle ECORMIER
Nathalie GONTHIER



Dominique Carrère

Acteurs culturels, politiques publiques et persistances culturelles

L'essentiel

Cet atelier a été l'occasion pour le CCEE de restituer les travaux de sa précédente démarche de concertation intitulée : *Les acteurs de la culture face aux politiques publiques.*

Ces tables-rondes avaient été organisées suite à la crise sociétale marquée par le mouvement des Gilets Jaunes.

Les échanges ont été introduits par un porter-à-connaissance de la synthèse de ces ateliers qui se sont déroulés sous forme de rencontres avec des acteurs représentatifs des champs culturels. Il s'agissait de recenser les difficultés auxquelles ces derniers sont confrontés dans leurs pratiques individuelles et/ou dans leurs relations avec les institutions ainsi que leur approche des politiques culturelles.

Cela a permis de réaliser un rapport fourni qui, dans chaque domaine, a :

- 1 - Établi un état des lieux des principaux secteurs culturels,
- 2 - Relevé les freins au développement de ces différents secteurs et identifié les pistes pour y remédier.

Neuf ateliers se sont ainsi déroulés entre juin et août 2019 et ont permis que se rencontrent environ quatre-vingts artistes ou acteurs culturels réunionnais.

Sept domaines ont été traités : les arts plastiques, le livre, le spectacle vivant, la promotion de la langue, la danse, l'audiovisuel et la musique.

Trois axes principaux ont été abordés :

- la création,
- la diffusion,
- la médiation.

Le rapport sur ces ateliers est disponible sur le site du CCEE de La Réunion.

Les autres interventions ont principalement abordé l'approche des politiques publiques en termes de rattrapage (par rapport à la moyenne métropolitaine) en important des structures ou des visions non adaptées au lieu de privilégier des choix et des solutions qui se seraient appuyés sur les spécificités et les besoins du territoire réunionnais.

Mayotte Les lieux d'expression culturelle

Les Mahorais sont de grands fêtards devant l'Éternel. Tous les jours, la radio publique annonce le calendrier des manifestations culturelles à venir. Pourtant, le territoire se caractérise par une absence flagrante d'infrastructures culturelles à l'exception notable d'une salle de cinéma, dans le chef-lieu qui est souvent fermée de longues périodes. Le Muma, musée de Mayotte, récemment labellisée « musée de France » reste donc une exception. On note également l'existence d'un réseau de bibliothèques municipales alimenté par la direction du livre du Conseil départemental. Enfin, le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) est devenu un lieu privilégié de pratique artistique, d'échange et de diffusion de la culture.

Il existe quelques MJC (maisons des jeunes et de la culture) ou des maisons pour tous qui sont sous-utilisées voire peu utilisées car elles sont souvent inadaptées aux besoins de la population ou rencontrent des problèmes de gestion.

Au grand dam des habitants, quelques MJC ont été affectées à d'autres usages administratifs pour abriter notamment des services municipaux par manque de bureaux. Par conséquent, ce sont les terrains de football, les plateaux sportifs, les parkings, les plages, les ruelles des villages, les places publiques, les mosquées ou les espaces privés (club, hôtel) qui accueillent les manifestations culturelles, faute de mieux.

Cette insuffisance des espaces dédiés pose donc un réel problème aux acteurs de la culture et aux spectateurs surtout quand les manifestations sont payantes (concerts, théâtre, etc.). Les acteurs culturels déplorent également leur absence notable du paysage audiovisuel public.

Quelques paroles d'Achiraf Bacar, représentant du CCEE de Mayotte



Nathalie Gonthier, membre du CCEE au micro de La Réunion



Les échanges

Le collectif KOLET a été mis en place par des acteurs culturels, comme un espace de construction et d'échanges sur les politiques publiques, pour se comprendre entre acteurs, comprendre les contraintes des uns et des autres. Il a adressé une lettre ouverte aux politiques en vue des Municipales 2020 et attend des réponses.



Tout le monde ne sait pas lire l'offre culturelle et s'en saisir.

Le public ne vient pas dans les médiathèques.

Les participants ont fait part de leur vécu et de leurs attentes quant à l'action publique et notamment à ses financements.

Tout d'abord, ils ont fait part de leur **souhait de co-construction des actions culturelles** entre financeurs et acteurs culturels. Cela permettrait de mieux adapter et de mieux mobiliser les ressources et les compétences locales, principes du développement endogène, rappelons-le.

La faible transparence et donc la difficile compréhension des attributions de financement publics ont également été exprimées. Corollaire d'une certaine opacité sur les modalités de sélection des projets retenus pour les financements publics, les politiques et les actions culturelles ne sont généralement pas évaluées. Co-construction, Transparence et Évaluation sont donc identifiées comme des vecteurs potentiels de progrès des actions culturelles.

L'environnement régional a été évoqué toujours en cohérence avec une approche en termes de développement endogène. Une nécessaire prise en compte d'une géographie indo-océanienne et de ses spécificités culturelles propres aux différents territoires est évoquée pour La Réunion.

La structuration des filières artistiques est posée comme une nécessité pour l'ensemble des territoires ultra-marins. Dans ce domaine, quelques exemples peuvent être valorisés comme le PRMA (pôle régional des musiques actuelles) à La Réunion. Celui-ci participe à la structuration des acteurs de la Musique et propose également une série de services pour accompagner à la professionnalisation et à la vente/diffusion des œuvres.

L'absence du public réunionnais ou sa faible participation à diverses actions culturelles même non onéreuses sont exprimées. Certaines actions sont même formatées pour aller au plus près de publics dits *empêchés*, dans les Hauts, dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et se déroulent parfois en comité très réduit. Plus singulièrement, il est fait état d'une difficile adéquation entre la mise en œuvre de politiques culturelles publiques et les attentes d'un public ne se sentant pas concerné par des domaines culturels éloignés de ses pratiques.

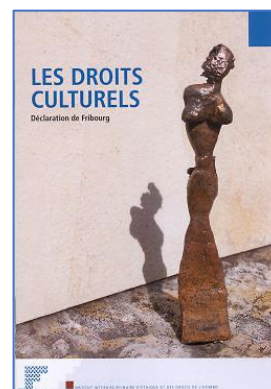
Certains apportent des solutions à ce problème en posant la question d'une offre adaptée au territoire en termes de médiation culturelle. **La médiation culturelle** est trop négligée alors qu'elle demeure essentielle.

En lien avec l'atelier suivant qui porte sur le développement touristique, quelques acteurs ont invité à une reconnaissance du secteur des **industries culturelles (jeu vidéo, audiovisuel) comme un vecteur de développement économique** et touristique. En effet, la potentialité du territoire réunionnais à former des créatifs et des concepteurs dans ces domaines contribue à accroître la promesse touristique de l'île.

Pour changer

Les politiques publiques devraient privilégier les actions sur les moyen et long termes et pas forcément les plus visibles comme les événements. Donner envie de lire aux enfants en impliquant les parents, ça prend du temps.

- Mise en œuvre par les collectivités de dispositifs de soutien au secteur culturel établis en concertation et en co-construction avec les acteurs professionnels concernés
- Mise en œuvre de formations professionnalisantes dans les domaines de la production, de l'administration, de la médiation et de l'éducation culturelle
- Création d'un office public de la langue qui aurait la mission de structurer une politique linguistique régionale
- Création d'une agence culturelle à dimension régionale qui aurait pour mission la structuration des filières des différentes disciplines artistiques (hors musique, le PRMA⁴¹ existant déjà) tout en menant une action cohérente en termes de développement des ressources et des réseaux. Il s'agira également d'assurer une mutualisation administrative et juridique ainsi que des missions de formations et de veille dans les domaines concernés.
- Mise en œuvre d'une politique ambitieuse de soutien à l'Éducation Populaire, artistique et culturelle
- Mise en place d'un contrat de filière culture s'inspirant de celui qui a été mis en place pour le développement du tourisme, la culture pouvant être un levier économique dont on ne prend pas assez conscience
- Une attention particulière aux *droits culturels*⁴² dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre



⁴¹ Pôle régional des musiques actuelles (PRMA).

⁴² Les droits culturels visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle définie comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » - Déclaration de Fribourg de 2007.

Extraits de la synthèse des rencontres organisées par le CCEE de La Réunion : Les acteurs de la culture face aux politiques publiques

De belles propositions rendant possible une réelle co-construction de l'action publique en faveur de la culture

Les acteurs culturels mobilisés n'attendent pas passivement une amélioration de la situation, ils sont force de propositions. Dans chaque atelier, ils se sont entendus sur une dizaine de propositions.

Ces propositions parlent et peuvent guider les décideurs qu'ils soient élus ou fonctionnaires qui devraient s'en saisir.

Elles invitent à **faire sens, à penser stratégie et surtout à oser**. Comment ? A travers plusieurs axes qui se décèlent aujourd'hui ou d'autres, plus anciens, devenus de véritables antennes de l'univers culturel.

Les acteurs ont le souci de faire société, faisant mentir ceux qui les accusent d'individualisme. Ils proposent **la mise en place d'un véritable service public culturel**. Cela n'est pas sans rappeler le concept émergent des droits culturels.

Ils s'accordent **une capacité de guidance institutionnelle et ils invitent les décideurs à co-construire** les politiques et dispositifs publics avec eux mais aussi avec les publics. Un espace permanent de co-construction est évoqué, constitué de temps d'échanges plus ponctuels à l'instar des initiatives du CCEE. De leur côté, ils pourraient sensibiliser les élus à la création, à la production, au régime de l'intermittence, ... Un point de départ de cette nouvelle approche consisterait à résumer les résultats des diverses études Culture et des démarches de concertation entreprises depuis plusieurs années. **Une politique linguistique pourrait être la fondation de l'édifice Action publique Culturelle**. La mobilisation du CCEE est également attendue notamment aux côtés de la Région pour élaborer et porter une réelle politique linguistique.

Toujours dans une approche en termes de politiques publiques, ils souhaitent que les bilans de leurs actions se transforment en moment partagé et contribuent ainsi à **une approche évaluative globale des politiques culturelles** mises en place. Des espaces de rencontre, d'analyse et de critique peuvent contribuer à ce process continu de questionnement sur le réalisé, les résultats, les impacts, ...

L'optimisation des moyens publics est un objectif qui vise particulièrement les salles de diffusion relevant des communes ou des intercommunalités. Il est demandé que le schéma régional des salles de diffusion vive, par exemple.

Les acteurs culturels présents ne s'inscrivent pas dans l'élitisme : **l'accès des publics dits empêchés** reste une de leurs préoccupations. Ils estiment nécessaires d'œuvrer pour rendre plus accessible la culture en termes de coût, de transport, de choix de programmation, ... Il s'agit également de travailler avec les jeunes afin de **constituer les publics de demain**. Aller à la rencontre de ces publics favoriserait un parler vrai sur la situation réelle d'une grande partie de la population.

Ils sont conscients que la balle est aussi dans leur camp et questionnent **leur capacité à se structurer, se fédérer, ... Le marché de l'art**, terme autrefois banni du monde culturel, **est aujourd'hui envisagé comme un vecteur de développement de la Culture à La Réunion**. Hé oui, l'État, les administrations ne peuvent pas tout.

Ces structurations d'organisations comme du marché contribueraient à **améliorer la visibilité du foisonnement culturel**, tout domaine confondu. Un catalogue, un annuaire, des référencements, ... pourraient ainsi être créés. Les acteurs locaux pourraient essayer de créer des joint-ventures, des prospections collectives pour « sot la mer ». On n'est pas loin d'entendre que désormais le marché n'est pas La Réunion. Il est multiforme : l'océan Indien, la francophonie, la créolophonie, l'Europe dont la France continentale, l'occident, l'Afrique, le monde en quelques sortes.

Une **série d'actions concrètes** (immédiates) est exprimée et pourrait bien contribuer à la définition de modèles économiques et mieux encore à la pérennisation des structures/activités.

- Créer une fondation de promotion de l'art
- Construire ou aménager des ateliers-logements
- Faciliter les participations à des activités culturelles hors Réunion
- Financer un centre de ressources avec de l'accompagnement pluri sectoriel ou par champ culturel
- Créer une organisation d'appui de type PRMA pour chaque discipline et conforter celles qui existent déjà
- Mettre en place des avances de 80 % des subventions
- Harmoniser les dispositifs d'aide
- Notifier les aides au cours du premier trimestre de chaque année et/ou avant chaque évènement subventionné,
- Créer un pass-culture, encourageant tous les publics notamment jeunes à consommer culturel et générant par là même des recettes pour les artistes,
- Ouvrir un lieu physique pour chaque discipline comme déjà Kabardock, le CDNOI, ... facilitant la structuration, les échanges, l'accompagnement, la création, ... et pourquoi pas un lieu de diffusion culturelle de La Réunion à Avignon ?
- Développer les manifestations, évènements et communications autour des artistes locaux.

Animateurs :
Daniel GUERIN
Axel HOARAU
Rapporteur.e.s :
Agnès LAVAUD
Guy FONTAINE

Le tourisme révélateur de culture et source de développement



Daniel Guérin



Axel Hoarau

L'essentiel

Cet atelier a été ouvert par une succession de présentations d'actions ou de stratégies touristiques menées dans plusieurs territoires ultra-marins, certains relevant plus d'une dynamique endogène que d'autres. Éco-tourisme, produits expérientiels et festivités ont ainsi été présentés.

A La Réunion, les produits touristiques sont généralement définis par des experts mobilisés par des institutionnels (office du tourisme, comités du tourisme, ...). Pour autant, ils s'appuient sur les richesses culturelles et environnementales. Les produits institutionnels réunionnais qui ont été présentés (*Fonnkèr, Zarlor, Réunion métis*) apparaissent comme un moyen de mutualiser une communication autour de prestataires locaux avec une mise en valeur de l'accueil, de leur créativité, de leur approche en termes d'ambassadeur de leur territoire. La clientèle, visiteurs locaux ou extérieurs, est généralement au rendez-vous.

Plus *outsider* et entièrement conçue par un privé, l'action *Balades Créatives*, s'appuie sur la création artistique et l'environnement naturel exceptionnel de La Réunion pour une découverte de celle-ci dans sa beauté mais aussi dans la réalité parfois tragique de son histoire.

Les échanges se sont orientés par la suite sur le degré et les formes d'interventionnisme attendus des administrations de la part d'acteurs touristiques ainsi que sur le niveau de standardisation nécessaire pour la commercialisation de produits/actions touristiques.

Certaines personnes ont fait part de leur sentiment de délaissement de l'Est et des Hauts de La Réunion dans les stratégies de dynamiques territoriales.

D'autres ont souhaité une plus grande transparence sur les modalités de répartition des aides aux entrepreneurs du tourisme.

Vu des extérieurs, La Réunion présente des bases solides pour développer le tourisme mais elle semble trop divisée alors qu'il est nécessaire de travailler tous ensemble.

La pertinence du lien entre tourisme et culture est actée par la majorité des participants mais différemment, le spectre de la folklorisation planant comme un danger.

Les intervenant.e.s et les présentations d'expériences proposées en introduction ont été les suivant.e.s :

- Joël RABOTEUR du CCEE de la Guadeloupe, *Habitation caféière La Grivelière*, <http://habitationlaquiveliere.com/>,
- Jean-Pierre BACOT du CESECE de la Guyane, *Le tourisme en Guyane*, <https://fr-fr.facebook.com/cesecequyane/>,
- Géraldine HUET de la Fédération régionale du tourisme de La Réunion (FRT), *Fonkèr*, <http://www.frt.re/>,
- Stéphanie JAUTZY, de l'Office du Tourisme Intercommunal de l'Ouest OTI ouest), Zarlou, <https://www.ouest-lareunion.com/>,
- Benjamin CLEMENT, prestataire privé de La Réunion proposant Balades Créatives, <https://balades-creatives.com/>,
- Catherine DOSTES, de L'île de La Réunion Tourisme (IRT), *Réunion Métis*, <https://www.reunion.fr/planifier/agenda/reunion-metis-2601253>.

Les échanges



Joël Raboteur

Il est clairement établi que le développement du tourisme permettrait de valoriser notre patrimoine culturel et nous obligerait à travers le recensement et l'étude de nos produits culturels à nous intéresser également à leur protection et leur sauvegarde.

Jean-Luc Le West cité par J. Raboteur

La Grivelière (Guadeloupe, Vallée de Grand-Rivière)

La Grivelière est un projet touristique qui s'inscrit dans une démarche d'écotourisme qui a toute sa place dans une approche en termes de développement endogène.

Une présentation de l'**écotourisme** a été préalablement présentée en lien avec le **développement local**, et à la nécessité de mieux intégrer l'**environnement** dans un monde en pleine mutation.

L'écotourisme se définit comme un développement soucieux de préserver l'équilibre économique, culturel et social d'un pays. Il suppose de préserver l'environnement naturel et le patrimoine culturel afin de les transmettre, en l'état, aux générations futures. Il veille particulièrement à respecter les populations locales et considère comme prioritaire leur mobilisation à toutes les démarches les concernant. Ce respect de l'environnement social passe inévitablement par un respect des coutumes, des croyances, des traditions et des valeurs locales.

L'ultime condition de l'écotourisme, c'est également d'être un véritable vecteur de développement économique.

La définition la plus couramment citée est la suivante : *l'écotourisme est un tourisme dans des espaces peu perturbés par l'homme, qui doit contribuer à la protection de la nature et au bien-être des populations locales.* (The Ecotourism Society, USA).

L'impact économique des micro-projets s'inscrivant dans cette démarche a été longtemps sous-estimé alors que l'écotourisme peut contribuer de façon durable au bien-être économique, social et culturel des populations.

L'écotourisme se greffe généralement sur une offre touristique originelle, plus standardisée, le balnéaire pour la Guadeloupe, par exemple.

Ce projet de La Grivelière est considéré comme une expérience réussie en écotourisme. Il symbolise une deuxième étape du produit caribéen après le temps exclusif du balnéaire.

Cette initiative de développement local est née d'une volonté d'un village de cinq cents habitants de créer leur propre projet de développement local et durable fortement environnemental et social. Les habitants en ont été les maîtres d'ouvrage.

Ce projet se situe dans la Vallée de la Grande Rivière, anciennement grande zone de production de café, de cacao, de vanille et d'agrumes qui vivait en léthargie depuis la seconde moitié du XXème siècle. Cette ancienne habitation caféière rénovée et utilisée avec des savoir-faire locaux, accueille désormais des manifestations culturelles (150 000 visiteurs) et emploie 120 personnes, ...

Déjà, en 1993 des habitants s'étaient réunis pour chercher à définir une stratégie de développement économique et réduire ainsi l'exode rural, l'oisiveté de la jeunesse, ...

En 1994, plusieurs rencontres ont eu lieu pour aboutir à la création de l'association *Verte Vallée* dont l'objet est la protection des patrimoines et le développement local.

Des réunions sont organisées avec la population et ont abouti à la détermination de quatre axes de développement :

- Redynamisation de l'agriculture notamment bio, café, vanille et compléments de revenus avec la visite des exploitations et des habitations,
- Valorisation du patrimoine naturel avec des sentiers d'interprétation et de découverte des écosystèmes,



Habitation La Grivelière, Source : wikipédia

- Réhabilitation du patrimoine bâti et industriel,

- Formation sur le secteur agricole, agro-alimentaire, tourisme, artisanat pour faire des habitants de la vallée les acteurs de leur propre développement.

A cela s'ajoutent des aménagements divers, la maison de la vallée, la maison de l'association, une aire de pique-nique, ...

La mise en œuvre du projet a mobilisé un partenariat avec principalement la Région

Guadeloupe, l'agence départementale d'insertion, le Parc national.

Le suivi du projet s'est fait, entre autres, avec les indicateurs classiques de l'écotourisme. La note de 13/14 a été obtenue. Cette note dépend :

- de la part des achats locaux,
- de la part des personnels suivant une formation continue,
- de la part des déchets solides et liquides traités,
- du rapport entre la superficie à usage touristique et la superficie totale.

Comme indicateurs économiques, le nombre d'emplois directs (116) et indirects ainsi que les retombées monétaires sont également renseignés.

La Guyane : une potentielle destination Tourisme / Développement durable

La Guyane est présentée comme une entité porteuse d'un modèle de destination touristique qui s'appuierait sur son territoire d'exception riche en paysages, sur sa diversité culturelle et sur sa généreuse biodiversité.

Mais la destination subit un frein majeur pour le tourisme à savoir l'insuffisance des transports intérieurs aériens.

La majorité des visiteurs extérieurs est affinitaire ou professionnelle.



Fonkèr

Le concept *Fonkèr* a été initié par la Fédération Régionale du Tourisme (FRT) et les Offices du Tourisme Intercommunaux (OTI) de La Réunion. Il se veut rassembleur de prestataires locaux autour de la créativité, l'accueil, l'approche ambassadeur de son territoire. Ils sont sélectionnés sur une base *coup de cœur*. Ce concept se définit comme un prix et se différencie des chartes qualité trop standardisées.

Les OTI sont ainsi allés à la recherche de *pépites* pour les accompagner et les valoriser.

Ce concept a séduit des prestataires qui sont, par ailleurs, récompensés par des nominations (25) et encouragés par un événement annuel.

La clientèle est au rendez-vous.



Zarlor

Zarlor est un produit initié par l'OTI de l'Ouest de La Réunion. Il vise la « *mise en humain* » du territoire Ouest en s'appuyant sur les savoir-faire de ses prestataires locaux et en les révélant. Il a été en partie motivé pour valoriser et pérenniser les emplois des guides touristiques. L'OTI a fait le choix de les embaucher pour créer des produits touristiques en mettant la culture au cœur des circuits proposés.

Il met en avant les rencontres, les secrets dévoilés, la convivialité.

A ce jour, une centaine de produits a été proposée.

Là aussi, la clientèle est au rendez-vous.



L'évènement Réunion Métis se distingue des produits précédemment présentés en ce qu'elle consiste en un évènementiel annuel.

Celui-ci est né d'une proposition de partenaires privés qui avaient été séduits par une action du même type à l'île Maurice. Il s'agissait d'illustrer le *Vivre-ensemble réunionnais* par des artistes libres de leur création artistique mais devant intervenir dans un cadre donné.

Une fois ce projet validé, l'IRT et la FRT ont assuré sa coordination.

La première mise en œuvre a eu lieu à Saint-Paul, berceau du peuplement de l'île, sur le site historique du Débarcadère/Embarcadère. Elle a été relativement dépassée par son succès que les commerçants alentours n'avaient pas suffisamment anticipé.

Pour l'IRT, Réunion Métis est un évènement conçu pour que la population et les artistes locaux s'approprient la démarche.



Balades Créatives

A koz pa war la Rényon in ot fason ?

Cette activité s'est développée à partir d'un concept imaginé par un jeune entrepreneur créant ainsi son propre emploi. Son modèle est basé sur l'entrepreneuriat, il a suivi une formation en école de Commerce.

Basé sur une liberté totale des messages transmis par une création artistique (chant, conte, théâtre, musique, poésie, ...), puisqu'il est indépendant, il organise des cheminements dans des espaces naturels de qualité avec des artistes réunionnais également de grande qualité. Il entend ainsi aborder la réalité de la culture et de la vie à La Réunion dans sa force comme dans sa dureté.

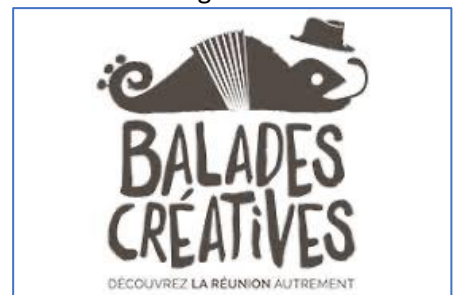
Les balades créatives se construisent en amont avec les artistes sur une introspection du patrimoine réunionnais qu'il interroge y compris en l'associant à des moments douloureux de l'histoire. Il conteste ainsi une certaine folklorisation du patrimoine ainsi que la standardisation des produits touristiques.

Ce jeune ne se retrouve pas dans *Fonnkèr* ou *Zarlor*.

Il bénéficie de peu/pas de soutien public mais cela lui a permis de conquérir une belle liberté d'expression à laquelle il tient.

Il pourrait être également freiné par des contraintes réglementaires sur les autorisations d'organisation de sortie dans les Hauts. Cette question pose la problématique de l'accompagnement au développement de projets touristiques et de l'impact de certaines réglementations sur le développement économique.

Les visiteurs locaux ou extérieurs sont également au rendez-vous.



Pour changer

- Soutenir les démarches d'éco-tourisme
- Introduire une plus grande transparence dans l'aide publiques aux acteurs du tourisme
- Mieux répartir les initiatives publiques sur l'ensemble du territoire de La Réunion notamment l'Est et les Hauts
- Mettre en œuvre le contrat de filière du Tourisme mis en place récemment par la Région

Les propositions du CCEE suite à ses auditions et à son étude portant sur le lien Tourisme / Culture

1/ « *Éducation à la culture et au tourisme* » : faire connaître les richesses, que les Réunionnais s'approprient tourisme et culture

2/ *Accompagner et orienter les professionnels vers une démarche de conception de produits mettant en valeur l'identité réunionnaise au travers de son patrimoine matériel et immatériel*

3/ *Mieux concevoir les produits touristiques en fonction des différentes clientèles*

4/ *Mettre en scène les produits et leur donner du sens*

5/ *Avoir des outils de **communication** et de **commercialisation** innovants et efficaces*

6/ Mieux « **gouverner** » en mettant l'accent sur le nécessaire travail d'assemblage à faire entre le discours des gens de la culture et du tourisme. Il faut donc un **dialogue et un médiateur** qui fasse le lien entre les acteurs.

7/ *Faciliter la mise en réseau des acteurs*



Conclusion

Les marons,
c'étaient vous.



Tout d'abord, le simple fait d'avoir passé trois jours à réfléchir ensemble dans une société où tout doit se dire et se faire de plus en plus vite, est à saluer.

De plus, les travaux du colloque restitués le dernier jour peuvent être considérés comme utiles et constructifs à plusieurs égards comme le souligne le Grand Témoin.

- Il a révélé le vrai visage de nos sociétés, en effet bien souvent on doit maquiller nos sociétés aussi diverses soient-elles pour que les discours officiels collent. Les discours et les rapports des fonctionnaires visent toujours à dire que la situation s'améliore. Force est de constater, malheureusement qu'il n'en est rien.
- La question sociale a également été posée comme une épée de Damoclès. *Comment l'individu peut-il vivre pleinement une/son identité culturelle lorsque dans sa famille on est chômeur de génération en génération ? Comment imaginer la construction de la même identité avec de telles différences sociales ?*
- *Comment construire un avenir commun autour de l'identité avec de telles différences sociales ?* Il faudrait réintroduire des solidarités, ne pas s'arrêter aux seules solidarités institutionnelles. La Réunion est tombée dans l'interculturalité depuis bien longtemps. On ne voit plus nos couleurs. On ne se mélangeait pas trop non plus mais on se respectait. Aujourd'hui, **il faut éviter que la fracture sociale nuise à ce continuum identitaire.**

Re donner de la dignité aux peuples des outre-mer à propos de leurs langues, de leur identité, de leur territoire, de leur Histoire, de leur mode de vie, ... est l'étape préalable à une démarche de développement endogène porteuse.

En effet, l'homme/la femme cassé.e, affaibli.e par de multiples exclusions culturelles et sociales ne sera pas à même de prendre son destin en main dans une démarche collective.

Pour cette raison, le colloque a dénoncé les hiérarchies culturelles, les dénis linguistiques, les diverses aliénations culturelles ou consuméristes, les mauvais copié/collé des politiques publiques, les constructions des peurs,

...



Source : Le blog du maître-Eklabog

En écho, le président du CCEE de La Réunion, Roger Ramchetty considère qu'il faut avancer vers **l'affirmation des peuples des outre-mer** ce qui n'est absolument pas considéré comme excluant de la République.

En effet que faut-il de plus à des populations qui ont chacune leur Histoire, leur langue, leur culture, leur environnement naturel propres pour être considérées chacune comme un peuple ?

Le colloque a pointé du doigt les responsabilités des décideurs locaux et extérieurs mais également celle des populations qui se sont elles-mêmes laissées bercer par ces musiques lesquelles au final deviennent douces-amères. Il y a bien une reconnaissance de responsabilité collective de la situation. Il n'est ni exact, ni efficace de considérer que les problèmes ne viennent que de l'extérieur.

Il ne serait pas non plus réaliste et fondé d'attendre que les solutions aux divers problèmes présentées tout au long de ce document viennent de l'extérieur. Il importe donc de **définir les bons leviers pour agir pour un autre et meilleur domin.** **Le colloque ayant défini l'émergence du.de la citoyen.ne réconcilié.e avec sa langue et sa culture et reconstruisant sans cesse son *lidantité* comme le premier levier.**

On ne saurait imaginer un développement qui ne serait pas endogène. Les territoires ultra-marins sont passés d'une société de carence à une société d'abondance matérielle. Celle-ci a elle-même généré des nouveaux problèmes comme le diabète, l'obésité, ...

Quelques jeunes réunionnais.e.s notamment dans le milieu artistique font preuve d'audace. Laisant les complexes à leurs aînés, ils s'ouvrent au monde en pensant, en parlant, en mangeant, en vivant, ... en créole. Ils se libèrent de certaines peurs et inhibitions ... et ainsi se forgent un avenir. Ils contribuent à ouvrir une petite brèche qu'il importe d'élargir pour faire émerger une société qui sera source d'épanouissement et d'équité sociale pour tous. Cela doit nous conforter dans **notre devoir d'encourager, d'accompagner, de soutenir et si besoin de défendre la jeunesse dans ses projets.**

La construction de nos communs ainsi renouvelés sera la socle sur lequel un développement humain et endogène pourra se construire.



Hommage à M. Clergue en présence de son fils, Claude Clergue, conseiller, CCEE de La Réunion

Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi. C'est une réflexion endogène pour imaginer notre devenir. C'est montrer que la culture tient une place primordiale dans cette réflexion qui amène à travailler un projet de vie, un projet de société pour les peuples de nos territoires avant toute déclinaison pratique et économique.

Depuis un demi-siècle au moins, l'UNESCO et différentes personnalités sur le plan mondial ou local ont exprimé, expliqué cette idée qui n'est pas toujours facile à mettre en œuvre. Sans doute par le fait, cela nous amène à casser les codes de notre pensée actuelle dans un système qui a amené quelques progrès mais qui a aussi montré ses limites dans l'épanouissement et le mieux vivre de toutes les couches de notre société, nos sociétés. L'écart qui continue à s'agrandir entre les niveaux de vie des plus riches et des plus pauvres est un exemple cinglant.

Au-delà du choix institutionnel qui est à décider à un autre niveau qu'est le nôtre, nous souhaitons avoir des échanges qui aboutiront à des propositions qui permettront à ceux qui ont ou auront le pouvoir de s'orienter vers un développement basé sur les ressources disponibles localement ; sur les expériences, les savoirs et la culture des gens qui vivent et font vivre nos territoires. Ce qui n'est nullement contradictoire avec une ouverture sur le monde que nous pratiquons depuis longtemps. Il est capital dans cette rencontre avec les autres de montrer ce que nous sommes et quels sont nos atouts.

Cette réflexion endogène doit partir du terrain. C'est pour cela que nous travaillons régulièrement avec les acteurs de terrain, même si plus souvent ce sont leurs représentants.

Cette réflexion est aussi basée sur un principe fondamental : il faut une mobilisation de tous et faire en sorte que les résultats des efforts consentis profitent à chacun d'entre nous, dans une société plus égalitaire.

Ces efforts sont à faire sur le plan collectif mais aussi individuel. Chacun doit se sentir concerné par ce partage équitable.

Quelques paroles de Roger Ramchetty, président du CCEE de La Réunion



Et, c'est tout naturellement que le CCEE de La Réunion achève ce document en vous offrant le plaisir de lire cet émouvant poème en créole réunionnais de Daniel Léocadie, dalon de Sully Andoche, tous deux étant intervenus en fin de colloque.

Ce poème nous peint le tableau de la diglossie à la Réunion, largement traitée durant le colloque, à travers un dialogue imaginaire entre un enfant devenu adulte et revenu à sa langue créole et son défunt père, piégé par la musique douce-amère de l'assimilation qu'il avait considérée comme un passage obligé de la réussite sociale de son fils. Son fils qui ne devait pas avoir la même vie que lui, le vaillant coupeur de cannes et dévoué père de famille.



Daniel Léocadie

Ou la di a mwin « koz pa Kréol »
 Ou la di a mwin « alé lékol »
 Ou la di a mwin « tonm pa dann la kol »
 A la sété kwé out sel parol

Mwin la akout a ou mwin navé pwin lo swa
 Monmon ansanm papa lété dakor ek ou
 Mwin la grandi konm sa Fransé lété lo rwa
 Langlé n'en parlon pa mé Kréol pi di tou

Ou la di a mwin « koz pa Kréol »
 Selman do moun té y koz lékol
 Mwin la di a zot « koz pa Kréol »
 A la sété kwé mon sel parol

Avan dann out lépok lo moun té koz kréol
 i falé rod travay falé arèt lékol
 Ou la pa gyngn aprann' Fransé anglé alman
 Kozé kréol selman ou la rogrèt lontan

Bann porte la fermé sak fwa dovan out né
 Kan ou té vyin rodé travay po avansé
 Ou navé trwa marmay ki falé éduké
 Ou la parti koup'kann té ress ryink'sa po fé

Ou té di a ou « fini kréol »
 Ou té di a ou « mi ve lékol »
 Ou té di a ou « mi lé dann la kol »
 A la sété kwé out sel parol

Aster mwin la grandi lékol lé byin fini
 Monmon ensanm papa dousman zot la vyéyi
 fransé lé dann son sanm kréol lé pi puni
 Aster ou lé inn anz an lér dann paradi

Mi an ve pa de ou, ou lavé pèr po mwin
 Asteer mwin la kompri kou té prépar domin
 lav'nir lé byin zoli mé san mon lang kréol
 Mwin lé in boug touni san pansé san parol

Mi lans in mo dékri po dir k'mwin la kompri
 Mi pans a ou souvan mi pans sak ou té di
 Mé si mwin na marmay i fodra mwin osi
 ke mi pran zust in tan profit' zot lé peti

Po di a zot « koz kréol »
 Po di a zot « Alé lékol »
 Po di a zot « inkyèt' pa po la kol »
 Zot sel arm sera zot parol

Fonnkèr extrait du spectacle
 Kisa Mi Lé de Daniel Léocadie

*Rédaction et mise en page : Laurence Assouline, ABAK, laurence.assouline@gmail.com
Photographies du colloque : Pascal Saint-Pierre, psp@bisik.re*